

le trait d'union

Cinq-Mars-la-Pile

ville de
Cinq-Mars



la-Pile

N°76
07/2022

Votre magazine d'informations municipales

MARCHÉ Nocturne

VENDREDI 29 JUILLET

Place des Meuliers

Cinq-Mars-la-Pile

18h00 - 23h00

NOUVEAUTÉ

**ANIMATIONS - RESTAURATION ET BUVETTE
PRODUITS LOCAUX**

— Alain CHEVALIER —
CHARPENTE - COUVERTURE
Neuf et Rénovation



RAMONAGE • POSE
 DÉMOUSSAGE
 ISOLATION



37130 Cinq Mars la Pile
02 47 96 38 56

CHEMINÉES CONFORT
 Cheminées tous styles sur mesure
 Pose artisanale et restauration
FOYERS FERMÉS
POÊLES
DEVIS GRATUIT

Chazelles
 CHIMÈNES - FOYERS - POÊLES

Poseur Agréé Tubage
 Conduit «POUJOLAT»

02 47 96 35 11
 cheminees.confort@orange.fr

50, rue Nationale - 37130 CINQ-MARS-LA-PILE

CUISINES ÉQUIPÉES SUR MESURE

ma Cuisine
 création

C.C. CARREFOUR MARKET
LANGEAIS 02 47 96 50 60
 www.macuisinecreation.fr

NOUVEAU À LANGEAIS

BORNE DE RECHARGE RAPIDE 22 KWH POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

RUE MARIE-CURIE - ZI SUD LANGEAIS

“GARAGE CINQ MARS”
DAVID Alain
02 47 96 40 54
 ZA le Bois Simbert - Actiloire
 Rue Joseph Cugnot
 37130 Cinq-Mars-la-Pile

Entretien et réparation toutes marques

Agréé entretien climatisation
 Vente véhicules : neufs, d'import et d'occasion
 Remplacement pare-brise
 Carrosserie/peinture - Offre pneus toute l'année...

Une promo tous les mois !

Suivez-nous sur Facebook **Alain David** ▶

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos compliments aux parents

- Serra Sousa Louisa, née le 2 janvier à Saint-Benoît-la-Forêt
- Lidou Lia et Romy, nées le 20 janvier à Chambray-lès-Tours
- Peron Juliette, née le 29 janvier à Chambray-lès-Tours
- Chesnet Alex, née le 2 février à Tours
- Pierre Zakary, né le 16 février à Chambray-lès-Tours
- Marques Milio, né le 19 février à Tours
- Gouron Poirier Rose, née le 20 février à Saint-Benoît-la-Forêt
- Rousseau Zélie, née le 24 février à Chambray-lès-Tours
- Genteuil Soah, né le 28 février à Tours
- Chauvelin Tiago, né le 28 mars à Tours

- Lelu Ramos Valentin, né le 3 mai à Saint-Benoît-la-Forêt
- Becker Samuel, né le 5 mai à Saint-Benoît-la-Forêt
- Rausier Norah, née le 12 mai à Chambray-lès-Tours
- Migeon Ethan, né le 12 mai à Chambray-lès-Tours
- Piquet Boisbourdin Eliot, né le 16 mai à Saint-Benoît-la-Forêt

Mariages

Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

- Lion Xavier et Echarh Magalie, le 22 janvier
- Chotin Aurélien et Amirault Emilie, le 25 janvier
- Hu Olivier et Travers Marina, le 26 mars
- Pichon Régis et Brochard Agnès, le 26 mars
- Bourdin Thomas et Biseray Alicia, le 23 avril
- Ferret Richard et Bégué Margaux, le 7 mai

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre sympathie aux familles en deuil

- Machard Christiane, décédée le 25 janvier à Luynes
- Delouche Martine, née Sauvinaeu, décédée le 26 janvier à Montsoreau
- Brossier Robert, décédé le 22 février à Saint-Avertin
- Breillat Monique, née Baillet, décédée le 17 mars à Chambray-lès-Tours
- Voisin Noëlle, née Bourdon, décédée le 1^{er} avril à Cinq-Mars-la-Pile
- Prein Armand, décédé le 7 avril à Cinq-Mars-la-Pile
- Raveneau Jean-Pierre, décédé le 27 avril à Cinq-Mars-la-Pile
- Prêteux Odette, née Chasle, décédée le 29 avril à Saint-Benoît-la-Forêt
- Brulé Gisèle, née Véron, décédée le 12 mai à Cinq-Mars-la-Pile
- Petry Jean Marie, décédé le 15 mai à Cinq-Mars-la-Pile



SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL	02
COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL	04
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE	05
SPÉCIAL BUDGET	08
ACTUALITÉS MUNICIPALES	10
• Commémoration 19 mars et 8 mai	
• La mutuelle communale c'est quoi ?	
• Santé des aidants	
• Travaux rue de la Loire	
• Voiries terminées pour la route de la Bécélière et route de Roberges	
• Borne Camping-car	
• Marché nocturne	
• Départ d'un agent des espaces verts	
• Louez la salle des fêtes pour vos évènements !	
• Communiqué de La Poste	
• Concours maisons fleuries	
• Défi fleurissement	
• Le jumelage Eppstein fête ses 35 ans	
SPECTACLE ET CULTURE	14
• Concert des Moments Musicaux de Touraine à l'église	
• Ibrahim Le Magicien	
• Festival du Jazz 2022	
• Soirée du rire	
L'ÉCOLE EST FINIE !	15
• Inscription cantine, périscolaire	
ENVIRONNEMENT	
- BIEN VIVRE ENSEMBLE	17
• Stop aux dépôts sauvages	
• L'été est là, respectons nos voisins !	
• Sacs poubelle – Prochaine distribution	
• Touraine Nature	
VIE ÉCONOMIQUE ET NOUVELLES ACTIVITÉS	18
AGENDA	19
ASSOCIATIONS	20
• Loisirs et amitié	
• K2CM	
• La Pile en Marche	
• Zumb'attitude	
• La Pile de Livres	
• Cinq-Mars Initiatives	
• La Pile de Bambins	
• Football Club Pays Langeaisien	
• LCM Badminton	
• Tennis de Table	
• Les Cyclos d'Effiat	
• Ateliers d'Arts créatifs	
• Jardinot	
• Langeais Cinq-Mars Handball	
• NBJR	
• Agir Sport Santé	
• Comité des fêtes	
LA PAROLE AUX ÉLUS	27

MAIRIE 02 47 96 20 30

Monsieur Jean-Marie Carles,
Conseiller Départemental du canton de
Langeais, est disponible pour vous rencontrer
sur rendez-vous à la mairie.
Contact : 02 47 96 20 30

La mairie tient à remercier les annonceurs qui financent en partie le Trait d'Union. La régie publicitaire a été réalisée par SOGEPRESS. Merci aussi à toutes celles et à tous ceux qui, grâce à leurs articles et photos, font vivre notre bulletin d'informations. Ont participé à ce numéro les représentants d'associations et les membres de la commission communication.



« Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes, avec le temps. »

Samuel Beckett

Chères Cinq-Marsiennes, Chers Cinq-Marsiens,

C OVID : La levée des contraintes sanitaires liées à la COVID nous permet un retour à une vie « normale ». La vie associative, les manifestations et commémorations nous réunissent à nouveau et nous mesurons, pour en avoir été privées, combien cette vie sociale nous est nécessaire.

UKRAINE : Il nous paraissait inconcevable que les horreurs de la guerre affectent à nouveau l'Europe mais c'est à notre porte, en Ukraine, que nous assistons aux massacres et aux démolitions de villes entières. Remercions nos concitoyens qui se sentent solidaires et qui font parvenir à un peuple meurtri des dons en argent et en matériels.

ÉLECTIONS : Vous avez peut-être constaté une file d'attente importante au bureau de vote n° 2 lors des dernières élections présidentielles. Actuellement les scrutins fonctionnent avec deux bureaux de vote : Le bureau n°1 avec 1 247 votants pour toute la zone du centre-ville et le plateau Est de la Commune. Le bureau n°2 avec 1 595 votants pour toute la zone Ouest de la commune. Au bureau n°2 jusqu'à présent, nous n'avions jamais constaté une file d'attente très importante. Le scrutin des présidentielles 2022 a connu une meilleure participation des électeurs mais surtout, les électeurs négligent souvent lors des déménagements de régulariser leur situation vis-à-vis des listes électorales. En conséquence, les cartes d'électeurs non distribuées pour changement de domicile non déclaré ont fait perdre un temps considérable au premier tour car nous avons dû, lors du scrutin, prendre le temps de régulariser la situation de ces électeurs avant de les faire voter. Au second tour, ces problèmes étant réglés en grande partie, la file d'attente est revenue à un niveau acceptable aux heures les plus fréquentées.

Nous envisagerons avec la Préfecture l'ouverture d'un 3^e bureau dans le cadre de la refonte des listes réalisée tous les 3 ans. Ce prochain découpage en trois secteurs pourrait donc être organisé en 2025, avant les municipales de 2026.

LA POSTE : Au fil des ans La Poste, qui est aussi notre seule agence bancaire, réduit progressivement les horaires d'ouverture de son bureau sur notre commune. Il faut reconnaître que la fréquentation de ce bureau s'est réduite de près de 30 % entre 2016 et 2019 et presque autant entre 2019 et 2021 ; les volumes de courrier sont en chute libre... La Poste, ce n'est pas seulement le courrier et ceux qui maîtrisent internet et correspondent par mail ou SMS sont peu impactés, mais pensons à ceux que la fracture numérique laisse de côté. Pour ne pas se retrouver avec un service postal installé à la Mairie ou dans un commerce, soutenue par le conseil municipal, j'ai insisté pour conserver un facteur-guichetier dans les locaux actuels.

La Poste n'est plus un service public et nous ne pouvons intervenir que pour veiller à ce que les horaires d'ouverture qui restent conviennent au mieux au plus grand nombre (voir article dans le présent bulletin).



Sylvie POINTREAU
Maire de Cinq-Mars-la-Pile

FLEURISSEMENT : À l'exemple de Chédigny, commune fleurie « de référence » du département, nous avons initié la plantation de rosiers et autres plantes grimpantes au long des façades de la traversée du centre bourg. Mon adjoint chargé du fleurissement Didier THEME s'est beaucoup impliqué auprès des propriétaires concernés pour que les travaux ne causent aucun préjudice. Cet engagement l'a conduit à participer très activement aux travaux et je l'en remercie vivement.

LES PROJETS : Dans les pages suivantes vous pourrez découvrir en détail le bilan de 2021 ainsi que le budget 2022. Les projets pour 2023 sont à l'étude, comme celui de l'aménagement des cours des écoles maternelle et élémentaire ainsi que le plateau sportif associé. Cette étude est menée en collaboration avec les directeurs d'écoles et des représentants des parents d'élèves.

Nous étudions également depuis plusieurs mois maintenant, en étroite collaboration avec la gendarmerie, la pertinence et l'efficacité attendue de l'installation d'un système de vidéosurveillance.

Malgré les contraintes sanitaires du début de l'année scolaire, nous avons

réuni régulièrement le conseil municipal des jeunes. Nos jeunes restent très impliqués et je les félicite pour leur engagement qui ne faiblit pas.

Parmi leurs actions, il y a un projet d'aménagement permettant de tenir des classes en plein air, soumis au département dans le cadre d'un concours dit « de budget participatif » pour en obtenir le financement. Si ce projet à 5 000 € est retenu, son financement pourrait être intégralement assuré. Les citoyens de moins de 18 ans pourront les soutenir en votant sur une plateforme numérique dédiée aux différents projets lors de la campagne qu'ils vont mener entre le 16 octobre et le 30 novembre. Merci à Léo CLEMENT leur Maire et aux élus de CM2 qui seront l'année prochaine au collège et qui vont laisser la place à des nouveaux élus à la prochaine rentrée scolaire. Vous trouverez le détail de leurs actions dans les pages suivantes.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

Sylvie POINTREAU
Maire de Cinq-Mars-la-Pile

LES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 21 janvier 2022

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Attribution du marché de réalisation d'une étude de faisabilité bois énergie.

FINANCES

- 15 000,00 € virés du compte « dépenses imprévues » au compte « entretien des bâtiments publics » pour permettre une intervention sur le système de chauffage du groupe scolaire.
- Liste des dépenses à imputer au compte « Fêtes et cérémonies » :
Événements : Vœux du Maire – Cérémonies commémoratives – Fête Nationale de 14 Juillet – Inaugurations – Événements associatifs, culturels et sportifs – Obsèques – Noces – Départs en retraite – Remises de médailles – Arbre de Noël
- Catégories de dépenses : Fournitures de nourriture et boissons – Fleurs et gerbes – Fournitures décoratives – Prestations d'animation et de service - Hébergement

- Demande de subvention au titre du F2D 2022 pour l'aménagement et la sécurisation de la rue de la Loire.
- Demande de subvention au titre de la DETR 2022 pour l'aménagement et la sécurisation de la rue de la Loire.
- Soutien à la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil par l'intermédiaire d'une subvention de 2 000,00 €.

ASSOCIATIONS

Attribution d'une subvention de 250,00 € à l'association musicale de Luynes.

GESTION DU DOMAINE

« Clos Saint Martin » : rétrocession de parcelles entre la commune et Nexity concernant la voirie, les aires de stationnement, les espaces verts, les cheminements piétons, le réseau d'eau pluviale et le réseau éclairage public.

CULTURE

Convention pour l'organisation de festival « Au fil du jazz »

Conseil municipal du 24 février 2022

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Attribution du Contrat de services GESCIME.

GESTION DU DOMAINE

- Convention de mise à disposition des locaux de l'ancienne discothèque au profit du PSPG de Chinon.

FINANCES

- Autorisation de dépenses anticipées en matière d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- Attribution d'un fonds de concours à la CCTOVAL dans le cadre de l'installation de bornes camping-car.
- Débat d'orientation budgétaire 2022.

Conseil municipal du 22 avril 2022

MARCHÉS PUBLICS

- Lancement de la consultation des entreprises dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue de la Loire.

VOIRIE

- Le « Hameau des étangs » devient la « Route du Grand Chêne ».

FINANCES

- Attribution d'une subvention de 250,00 € à l'association 4LTM dans le cadre de sa participation au 4L Trophy.
- 12 000,60 € virés du compte « dépenses imprévues » au compte 2313 « travaux de rénovation de la toiture de la Mairie ».
- Création d'un nouveau tarif communal dans le cadre de l'installation d'une aire de service pour camping-car : forfait 10 minutes : 4 €
- Décision modificative n°2 au budget primitif 2022, transferts et virements sur les recettes et les dépenses, en section de fonctionnement et d'investissement.

Conseil municipal du 25 mars 2022

FINANCES

(détail du budget dans la rubrique spéciale « Budget »)

- Approbation du compte de gestion 2021 dressé par Monsieur le Trésorier de Chinon.
- Approbation du compte administratif 2021.
- Fixation des taux d'imposition 2022 des taxes directes locales :
 - Foncier bâti : 38,28 %
 - Foncier non bâti : 52,27 %
- Approbation du budget primitif principal.
- Vote des subventions aux associations.
- Actualisation des tarifs municipaux : le montant de la caution de la location de la salle des fêtes est fixé à 1 500 €.

ASSOCIATIONS

- Renouvellement de la convention de partenariat pour l'organisation de l'exposition-vente « Jardins et Terroirs ».

VOIRIE

- Le « Chemin de la Bécellerie » devient le « Chemin de la Noisette »

MARCHÉS PUBLICS

- Avenants aux marchés de travaux dans le cadre de la rénovation thermique de la Mairie + 3 384,18 € pour le lot « menuiseries extérieures » + 2 700,90 € pour le lot « plâtrerie – isolation-menuiseries intérieures »

TRANSPORT

Du changement dans la gestion des frais de dossier pour les transports scolaires



À ce jour, l'organisation des transports interurbains relève de la Région Centre-Val de Loire. La Communauté de Communes TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE est AO2 « Autorité Organisatrice déléguée » des transports scolaires sur l'ensemble des Communes de son territoire. C'est-à-dire qu'elle assure l'organisation des transports scolaires pour le compte de la Région Centre-Val de Loire qui en assume le fonctionnement et le financement.

La CCTOVAL est chargée des missions principales suivantes :

la gestion des inscriptions et des demandes de cartes, le suivi des relations avec les transporteurs, l'expression de demande d'évolution des services, qu'elle émane des familles, des responsables d'établissement, des élus locaux, la prise de mesures appropriées en faveur de l'organisation (recensement et sécurisation des arrêts, sécurité et discipline dans les cars...)

Le service transport de la Communauté de Communes TOVAL, c'est plus de 1 900 élèves transportés (primaires et collégiens) dans tout le territoire quotidiennement, une vingtaine d'accompagnateurs dans les cars transportant les primaires.



Jusqu'à cette année et depuis la prise de compétence de l'organisation des transports scolaires en qualité d'AO2, les frais de gestion des transports scolaires à la charge des familles du territoire sont supportés par la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire. Pour mémoire, à la rentrée scolaire 2021-2022, les frais liés aux transports scolaires sont les suivants :

Frais de gestion 25 € par enfant, plafonné à 50 € par représentant légal,

Pénalités de retard 15 € par enfant, plafonné à 30 € par représentant légal (12 € plafonné à 24 € pour l'année scolaire 2020/2021),

Duplicata de carte 15 € par carte (10 € pour l'année scolaire 2020/2021).

À ce titre, pour l'année scolaire 2020/2021, la CCTOVAL a reversé à la Région, Autorité organisatrice de 1^{er} rang, la somme de 51 252 €. Lors de la réunion du 26 janvier 2022, la

Commission « Patrimoine et Transports Scolaires » a émis, à l'unanimité, un avis favorable pour que les frais de gestion restent à la charge des familles et non plus à la CCTOVAL, avec une date d'effet pour la rentrée de septembre 2022.

Chaque famille utilisatrice des transports a déjà reçu l'information par courrier, pour ceux qui souhaiteraient utiliser ce service de transports scolaires pour la rentrée prochaine, voici la marche à suivre :

Début des inscriptions le 8 juin et jusqu'au 7 juillet en formulaire papier et jusqu'au 15 juillet via le site internet www.remi-centrevalde-loire.fr.

Un agent « France Services » sera en mesure de réaliser des pré-inscriptions et renseigner les familles sur le transport scolaire, uniquement sur rendez-vous à la Maison France Services de Langeais au 02 47 96 90 89 ou par mail franceservices.langeais@cctoval.fr.

INFORMATIONS

Pour tous renseignements complémentaires concernant le Transport Scolaire, votre interlocutrice est Madame Géraldine BERTHOUD, que vous pouvez joindre au 02 47 24 06 32 ou par mail gberthoud@cctoval.fr

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Participation pour le financement de l'assainissement collectif

Créé par la loi de finances rectificatives du 14 mars 2012, une Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC) a été instituée sur le territoire de la CCTOVAL afin de maintenir les recettes du service et permettre ainsi les programmes d'investissement nécessaires au développement des communes et à la protection de l'environnement et de la ressource en eau.

La PAC ne constitue pas une contribution d'urbanisme ; elle n'est en conséquence pas mentionnée dans les autorisations d'urbanisme (permis de construire...)

La PAC est perçue auprès de tous les

propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement visée à l'article L.1331-1 du Code de la santé publique - c'est-à-dire les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public, les propriétaires d'immeubles d'habitation préexistants non raccordés au réseau de collecte (dotés ou non d'une installation d'assainissement non collectif) lors du raccordement à un réseau de collecte, les propriétaires de constructions existantes déjà raccordées au réseau lorsqu'ils réalisent des travaux (extensions, changement de destination...) ayant pour effet d'induire des eaux usées supplémentaires.

La PAC est exigible à la date du raccordement

de l'immeuble, soit dès lors que des eaux usées supplémentaires sont rejetées dans le réseau public - nouveau ou ancien - de collecte des eaux usées.

À l'issue de la fin des travaux de raccordement au réseau public d'assainissement collectif, vous devrez nous informer par e-mail, courrier postal ou téléphone.

Le montant de la Participation pour l'Assainissement Collectif a été fixé à compter du 1^{er} janvier 2020 à 1 300 € TTC par branchement.

Application de l'article 30 de la loi n° 2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificative pour 2012, codifié à l'article L1331-7 du Code de la santé publique.

ENFANCE

Assistante Maternelle ou Multi accueil ?

L'arrivée de bébé ne va généralement pas sans la question du futur mode de garde.

Depuis 2005 le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistant Maternel RAM) est présent sur le territoire pour répondre aux problématiques des familles en matière d'accueil de leur futur enfant et pour toutes questions apparentées. Il est également présent pour soutenir les assistantes maternelles dans leur profession.

Cécile ARNAULT, responsable du relais, vous accueille dans les locaux du multi accueil de Langeais sur rendez-vous, par téléphone et par mail pour vous accompagner dans votre choix, dans vos démarches et tout au long du contrat si vous faites appel à une assistante maternelle.

C'est au Relais Petite Enfance que vous pouvez obtenir la liste des assistantes maternelles

agrées de la commune mais également retirer le dossier de pré-inscription pour un Multi accueil du territoire.

RENSEIGNEMENTS :

Relais Petite Enfance - Allée des Trois Rois, Langeais -
02 47 96 31 75 ou 06 23 95 07 80 -
relaislangeais@cctoival.fr



EAU POTABLE

Alimentation en eau potable sécurisée

Les communes de Cinq-Mars-la-Pile et Langeais ont connu ces trois dernières années des coupures d'eau récurrentes en période estivale.

Pour pallier ce dysfonctionnement, la CCTOVAL a mis en place des actions concrètes. Après des travaux sur le forage de Clémortier (Langeais) en 2021 et la refonte du forage de la Daudère (Langeais) qui a été réalisée dernièrement, toutes ces actions ont permis d'augmenter la capacité de pompage de vos communes. Les essais sont actuellement en cours sur le forage de la Daudère et ils devraient permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable de Cinq-Mars et Langeais. Prochaine étape : étude et réalisation d'une interconnexion ou d'un nouveau forage en fonction des études qui auront été menées.

Dans la même optique, la CCTOVAL mène une campagne de renouvellement des réseaux d'eau potable chez le consommateur avec un minimum de perturbation.



Sur Cinq-Mars-la-Pile, les secteurs de La Roche et du Buisson ont bénéficié d'un renouvellement de 850 ml de canalisations d'eau potable depuis la fin 2021. Les travaux Rue

de Tours sont actuellement en cours en trois phases de 600 ml, soit 1 800 ml de canalisations mises à neuf.

Rue de Tours, la Roche, du Buisson, Cinq-Mars-la-Pile	Remplacement réseau fuyard sur 1 300 ml	1 135 790,20 €
Route du Lane, Coteaux-sur-Loire	Remplacement réseau fuyard sur 2 000 ml	
Jardin d'hiver, St-Laurent-de-Lin	Remplacement réseau fuyard sur 944 ml	
La Rouillerie St-Laurent-de-Lin	Remplacement réseau fuyard sur 245 ml	
Liaison Cléré-les-Pins / Savigné-sur-Lathan	Pose d'un surpresseur	77 331,10 €
Drains Daudère Langeais	Amélioration de la ressource	293 790,00 €
Rue Dupin, Bourgueil	Extension	25 000,00 €

Vous trouverez ci-contre le tableau des réseaux fuyards renouvelés et des travaux liés à l'eau potable sur le territoire ainsi que le montant de leur financement.



BILAN 2021

Un résultat positif

Lors de la séance du Conseil municipal du 25 mars 2022, les élus ont d'abord validé et adopté à l'unanimité le compte de gestion de l'année 2021 qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement. Ensuite, le compte administratif 2021 qui retrace l'exécution de la comptabilité au titre de l'année a aussi été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. Il fait ressortir un résultat excédentaire en fonctionnement de 636 462 € (+ 8,75 % / 2020). L'affectation des résultats définitifs 2021 au budget primitif 2022 avec les reports de 2020 pour 207 384 € est la suivante : 241 335 € reportés en fonctionnement et 602 511 € pour financer le besoin de financement des dépenses d'investissements 2022 y compris le remboursement des emprunts (325 000 €).

Notre ville bénéficie d'une situation financière saine avec des excédents significatifs qui se maintiennent depuis plusieurs années. L'endettement qui s'élève à 2 830 173 € au 31/12/2021 correspond à une dette par habitant de 759 € sachant que la dette moyenne par habitant de notre strate de population est de 787 € (Source Association des Maires de France).

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021 SONT LES SUIVANTS :

- Rénovation et achat de mobilier de la salle des mariages et du Conseil à la mairie
- Travaux d'aménagements liés à l'ouverture de deux classes à l'école et jeux dans la cour
- Travaux de signalisation et de voirie avec les aménagements des routes de La Bécellière et de Roberges
- Réfection de la toiture des vestiaires au stade de football
- Acquisition d'un tracteur
- Réfection toiture du local des espaces verts.

BUDGET 2022

La Ville garde le cap

Malgré la crise sanitaire, la Ville garde le cap qu'elle s'est fixé en matière d'amélioration du cadre de vie des Cinq-Marsiens. Grâce à sa politique de suivi de ses dépenses de fonctionnement et de recours modéré à l'emprunt, l'équipe municipale de la majorité s'est donné les moyens de ses ambitions. La Ville continue d'œuvrer pour le bien-être de la population au quotidien en menant à bien des projets, tout en maîtrisant ses moyens financiers.

Le budget primitif 2022 a été élaboré selon les discussions lors du débat d'orientation budgétaire du 24 février 2022 puis présenté à la commission des finances par Patrick Jarry, 1^{er} adjoint au maire en charge des finances, avant le vote du budget. Cette commission a entériné les propositions budgétaires sans avis contraire. Ce budget 2022 a été voté le 25 mars 2022 à la majorité absolue avec 23 votes « POUR » et 4 votes « ABSTENTIONS » (Valérie LOPEZ, Marie-Laure DAVID, Johann DURAND et Gilles GACHOT) des suffrages exprimés.

Ce budget prend en compte la crise sanitaire avec la baisse conjoncturelle de nos recettes mais aussi l'impact de l'augmentation du prix des carburants, de l'électricité et du gaz que nous connaissons actuellement. C'est un budget d'engagement pour continuer à soutenir la population et l'activité économique de notre ville. La hausse des charges de fonctionnement est liée à la croissance de la commune (population, espaces publics, enfants scolarisés...). Même si les charges de personnel étaient en baisse en 2021 par rapport aux quatre dernières années, nous avons prévu une hausse de ces dépenses en 2022 avec la prise en compte d'une marge conséquente pour les remplacements d'agents au regard du contexte

sanitaire en début d'année et des organisations complexes mises en place notamment pour les services rattachés aux écoles. Un emprunt de 250 000 € est inscrit pour équilibrer la section d'investissement dans l'attente des notifications des dotations perçues et les subventions demandées. Nous l'avions déjà fait en 2021 mais l'emprunt n'a pas été contracté. En cas de réalisation de l'emprunt en 2022 pour mener à bien les projets cela n'alourdira pas l'endettement de la Ville puisqu'elle remboursera 323 000 € en 2022.

Taux communaux stables

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 65 % en 2022 (30 % en 2021). En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

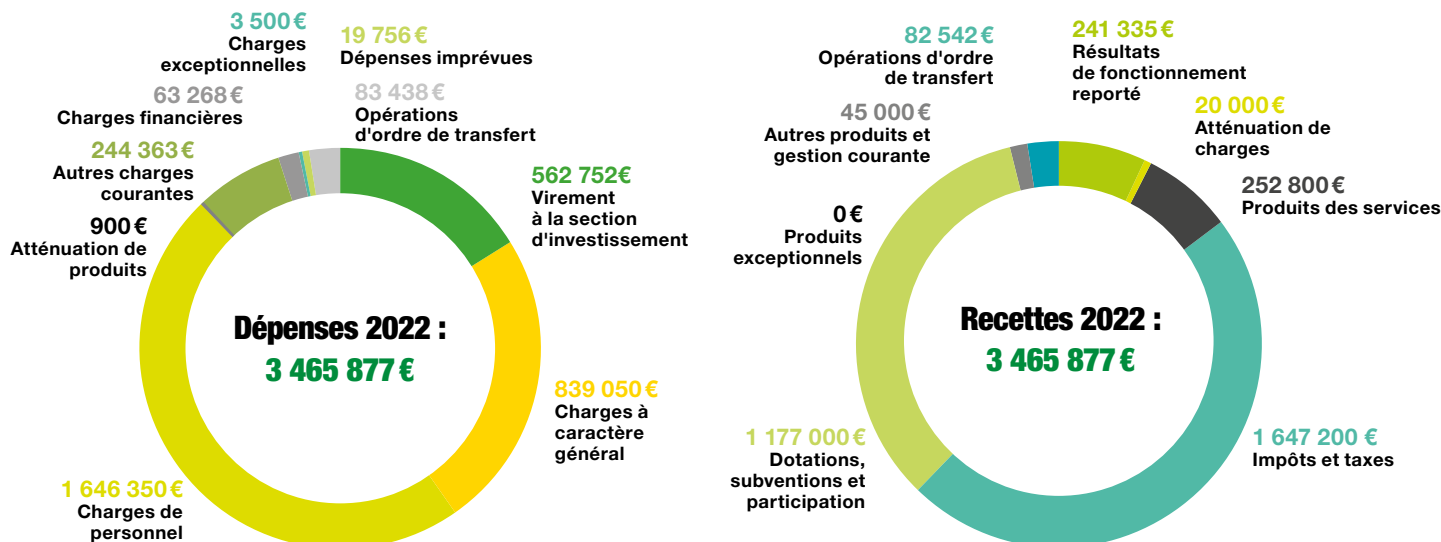
Pour les autres taxes, les conseillers municipaux ont décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition, soit pour le foncier bâti, 38,28 %, et le foncier non bâti, 52,27 %. Par contre chaque année l'État fait la réévaluation annuelle des valeurs locatives cadastrales qui sera de 3,40 % cette année.

Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Elle est calculée sur la base de la valeur locative, le taux passera à 15,86 % en 2022 (14,16 % en 2021). Cette augmentation est liée à la révision des prix des marchés de la collecte, du tri, du traitement des déchets et de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) prélevée par l'État et à l'extension des consignes de tri qui va nécessiter une campagne de communication et la distribution de sacs de pré collecte pour les points de regroupement

Budget de fonctionnement

Pour 2022, les élus du Conseil municipal ont voté à la majorité absolue avec 23 votes « POUR » et 4 votes « ABSTENTIONS » (Valérie LOPEZ, Marie-Laure DAVID, Johann DURAND et Gilles GACHOT) des suffrages exprimés un projet de 3 465 877 € équilibré en fonctionnement et 2 081 356 € équilibré en investissement. Soit un total de 5 547 233 € pour le budget communal dont voici le détail :



370 €

Impôts locaux par habitant (Moyenne 2021 de notre strate dans le département : 405 € / habitant)

212 €

Charges générales par habitant (Moyenne 2021 pour notre strate dans le département : 228 € / habitant)

448 €

Charges de personnel par habitant (Moyenne 2021 pour notre strate dans le département : 449 € / habitant)

Budget d'investissement

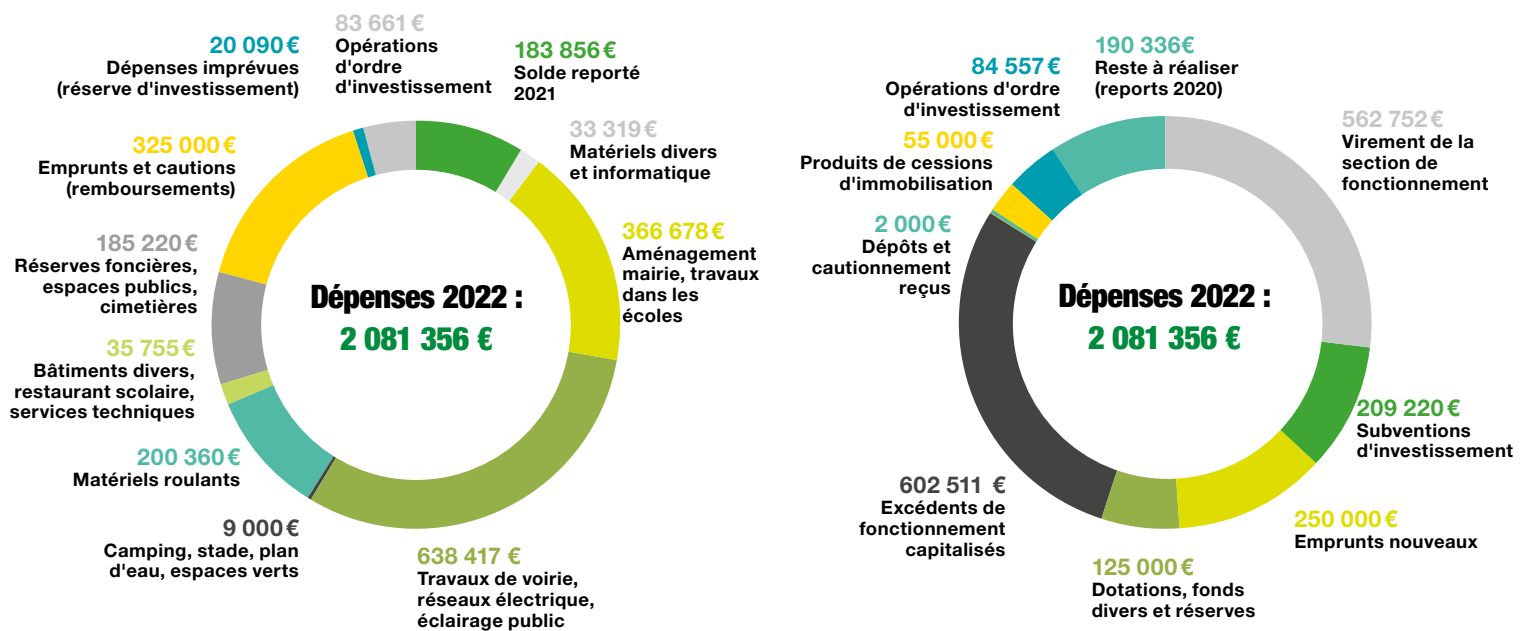


Tableau des subventions 2022

	DÉSIGNATIONS	MONTANT ATTRIBUÉ
DIVERS	Amicale des sapeurs pompiers	300,00 €
	La Pile de bambins	200,00 €
	Protection civile	50,00 €
	Secours catholique	50,00 €
	Téléthon	50,00 €
	4L Trophy (rallye-raid humanitaire)	250,00 €
SPORT	AGIR sport-santé	1 500,00 €
	Body training	400,00 €
	École danse classique	1 000,00 €
	Hand ball Langeais Cinq-Mars	3 000,00 €
	Judo club Langeais	1 300,00 €
	K2CM karaté	1 000,00 €
	Langeais Cinq-Mars-Football	1 900,00 €
	LCM badminton	600,00 €
	LCM2B basket	500,00 €
	LPCM les piliers de Cinq Mars	250,00 €
	NBJR (arts martiaux traditionnels japonais)	200,00 €
	SC Langeais rugby	350,00 €
	Tennis club de Cinq-Mars	3 800,00 €
	TTLCM (tennis de table)	1 000,00 €

	DÉSIGNATIONS	MONTANT ATTRIBUÉ
VIE SCOLAIRE	La prévention routière	200,00 €
	CFA Joué les Tours	210,00 €
	CFA BTP St Pierre des Corps	30,00 €
	Coopérative école élémentaire	4 000,00 €
	Projets école élémentaire	1 500,00 €
	Coopérative école maternelle	2 000,00 €
	Projets école maternelle	1 000,00 €
	École maternelle spectacle de Noël	1 000,00 €
	Les Joyeux Drilles AIPE	200,00 €
	Cinq Mars Initiatives (expo peinture)	300,00 €
CULTURE	Comité de jumelage Langeais-Eppstein	1 110,00 €
	Comité des fêtes	1 300,00 €
	École de musique Musicaloire	16 000,00 €
	La huitième compagnie (théâtre amateur)	800,00 €
	La Pile de livres	3 500,00 €
	Les Moments Musicaux de Touraine	2 000,00 €
	Patrimoine et Traditions Artisanales	200,00 €
FÊTES ET CÉRÉMONIES	AFN AACPG	300,00 €
	Musique de Luynes	250,00 €
AÎNÉS	Club Loisirs Amitié	300,00 €
AUTRES	UACI (Union artisanale Commerciale et Industrielle)	600,00 €
TOTAL		57 300,00 €

COMMÉMORATION

19 mars et 8 mai



Dans le cadre de la 60^e commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, un moment de recueillement a été organisé ce 19 mars à Cinq-Mars-la-Pile.

Après une allocution de Mme le Maire, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont interprété la Marseillaise au cimetière. Puis chacun s'est retrouvé dans la salle du conseil pour un moment d'échange.

Date historique et ô combien lourde de sens...

Anciens combattants, élus, habitants de la commune et autres administrés, jeunes sapeurs-pompiers de Langeais et jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes accompagnés par les musiciens de l'harmonie de Luynes étaient présents ce 8 mai 2022 pour raviver la mémoire de cette date historique.

Après une remise de décoration à Monsieur Marsault dans la cour de la mairie par Mme le Maire, chacun a défilé dans les rues de Cinq-Mars jusqu'au monument aux morts puis au cimetière. Une jeep des années 40 a conduit le défilé jusqu'à la salle des fêtes. Un moment de recueillement et de convivialité autour d'un vin d'honneur s'y est tenu. Mme Gachot a lu un très beau texte en hommage à Mimi REINHARD, ancienne déportée, décédée en avril 2022 à l'âge de 107 ans.

Cette commémoration en musique et sous un soleil radieux a permis de réunir toutes les générations.

Merci à chacun pour sa présence.



SOCIAL

La mutuelle communale c'est quoi ?

Depuis Mars 2022, les habitants de Cinq Mars la Pile peuvent adhérer à la mutuelle communale.

La mutuelle communale propose plusieurs formules de complémentaire santé, pour compléter la prise en charge de la Sécurité sociale. Elle est destinée à optimiser les remboursements des soins et des frais médicaux des administrés d'une même commune.

À un tarif préférentiel, chaque habitant peut bénéficier d'une mutuelle adaptée à ses besoins et son budget. Efficace et moins chère, La mutuelle communale s'implique dans la vie locale, en tant qu'action concrète en faveur de la santé et du pouvoir d'achat des personnes.

Objectif de la mutuelle communale : donner une dimension sociale à la complémentaire santé et s'impliquer dans la protection de la santé.

Les élus locaux décident de mettre en œuvre une politique sociale, à la fois responsable et solidaire, pour aider à un meilleur accès à la santé pour tous. La mutuelle communale répond parfaitement à cet objectif.

La mutuelle communale propose une assurance santé équivalente à une complémentaire individuelle classique et des tarifs négociés pour les concitoyens d'une même commune.

Objectif des élus : établir une meilleure cohésion sociale et faciliter l'accès à la santé pour tous.

La mutuelle communale apporte une offre à la fois utile et adaptée aux besoins des concitoyens, grâce à 3 atouts majeurs :

1. Pas de questionnaire de santé.
2. Pas de limite d'âge.
3. Viser un large public comme les personnes modestes n'ayant pas ou que de faibles ressources, les seniors dont le montant de la complémentaire santé pèse sur leurs dépenses, les



retraités, les demandeurs d'emploi, les intérimaires, les travailleurs non-salariés (TNS)...

Objectif pour les administrés : ouvrir la complémentaire santé à tous.

La mutuelle communale : il s'agit d'une mutuelle mutualiste et solidaire permettant l'accès aux soins à tous, le plus est l'accompagnement social avec la plateforme de vie qui vous aide pour la vie de tous les jours, les plus de 55 ans peuvent bénéficier d'une conciergerie !

La mutuelle communale encourage le sport et prend en charge jusqu'à 40 € par bénéficiaire l'adhésion à un club, si l'adhésion concerne une personne handisport jusqu'à 80 € pourront être pris en charge.

Aujourd'hui sur notre commune, plusieurs personnes ont pu rencontrer notre contact local, M. Erwan BRÉTAUDIÈRE (photo), afin d'avoir un devis et des conseils. L'objectif n'est en aucun cas de changer de mutuelle si les personnes ont des bonnes garanties, mais de proposer un service en plus à la population, afin de permettre un accès aux soins pour tous.

Être au plus près de nos concitoyens et des plus démunis, telle est la philosophie dans laquelle la municipalité s'est engagée en facilitant l'accès à la mutuelle communale.

SANTÉ

Santé des aidants

En partenariat avec le Comité Technique Local de santé de Pays Loire Nature et de la Mutualité française, la ville de Cinq-Mars-la-Pile a proposé gratuitement sur la commune de janvier à fin mars une conférence et cinq ateliers à destination des aidants (atelier d'auto-massage, d'Art-thérapie, de réflexologie, de sophrologie, des droits des aidants). La commune espère ainsi avoir apporté un peu de bien-être aux personnes qui ont participé à ces activités.



TRAVAUX

Voiries terminées pour la route de la Bécellerie et route de Roberges

Les travaux de ce secteur sont fraîchement terminés ! Cette 2^e phase a permis de réaliser les entrées des particuliers, en bicouche noir, en limite du domaine public. La réalisation du cheminement piétonnier « Route de la Bécellerie » permet aux usagers (piétons et cyclistes) d'évoluer sans risque et en toute sécurité pour un coût d'environ 80 000 €.



AMÉNAGEMENTS

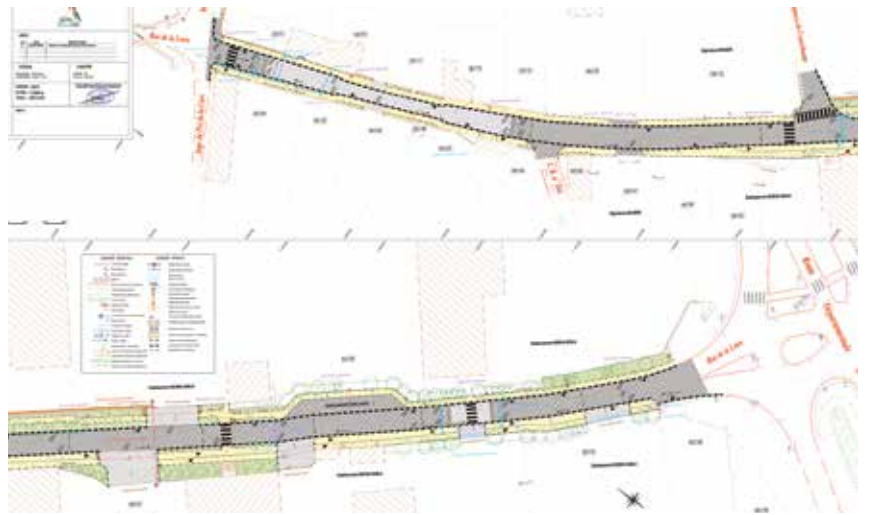
Travaux rue de la Loire

La municipalité engagera en septembre des travaux importants sur la rue de la Loire entre le pont de chemin de fer et la départementale.

Ces travaux dureront plusieurs mois et la circulation y sera très perturbée voire impossible sauf pour les riverains et les entreprises du secteur.

Ce projet a été mené en concertation avec l'entreprise Bonna Sabla. Vous pourrez découvrir ci-après le plan et une vue d'intégration du projet dans son environnement.

Ces travaux de voirie permettront l'aménagement, la sécurisation et l'embellissement de notre entrée de ville.



CAMPING

Borne Camping-car

La commune avec l'aide de CCTOVAL a installé une borne de vidange pour Camping-car et a aménagé une zone d'attente, sur le camping.

Cette borne est accessible sans avoir à pénétrer dans le camping. Le service fonctionne 24/24h en règlement par carte bancaire.



SERVICE

Louez la salle des fêtes pour vos évènements !



Nous avons à disposition sur notre commune la salle des fêtes « Jean-Pierre Cottet » qui permet d'organiser tout type d'évènement : des mariages, des fêtes diverses en passant par les lotos mais également les grandes réunions professionnelles.

Le saviez-vous ? Nous proposons également de la location de matériel. En effet, il est possible d'obtenir de la vaisselle (lors d'une location de salle), des tables, chaises et bancs pour vos évènements à domicile. La demande est à adresser par mail à l'adresse mairie@cinqmarslapile.fr
Attention : Nous n'avons pas de barnums en location.

Notre salle des fêtes est idéale pour vous recevoir. Selon votre évènement, vous pourrez choisir entre l'ensemble complet de la salle des fêtes pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes assises (500 m²) ou éventuellement opter pour le hall ayant une capacité de 60 personnes (80 m²).

PS : Le hall de la salle des fêtes est louable uniquement si la grande salle n'est pas utilisée.

L'avantage ? En tant que Cinq-Marsien vous bénéficiez automatiquement d'une remise de 50 % sur les tarifs par rapport aux demandeurs hors commune.

POUR VISITER :

Merci de contacter la gardienne Mme BIRCHEM au 06 27 86 63 91

ÉVÈNEMENT

Marché nocturne

Depuis le mois de septembre 2021, un marché de producteurs s'installe tous les derniers vendredis du mois sur la Place des Meuliers, de 15 h 30 à 19 h 30.

Pour le marché du 29 juillet 2022, ce sera une première en nocturne, de 18 h à 23 h.

Pour l'occasion, une animation « contes et récits » vous sera présentée par Richard PETITSIGNE, à partir de 21 h (enfants et adultes). À suivre un second évènement, musical celui-ci, vous sera proposé par BOB DJ DINNER.

Vous pourrez vous restaurer sur place, avec :

- **Cocolibri (plats végétariens)**
- **Le Korrigan (galettes et crêpes)**
- **La poule couasse (fouées)**

Les boissons seront vendues par les producteurs de vin, le brasseur et les fournisseurs de repas.

Partagez l'information et venez nombreux à notre premier marché nocturne.



Le jumelage Eppstein fête ses 35 ans !

Le jumelage du Canton de Langeais dont nous faisons partie avec la ville d'Eppstein en Allemagne a prévu un beau programme pour l'occasion.

Nos amis Allemands arriveront le jeudi 30 juin pour repartir le lundi 4 juillet, un programme de visite est prévu lors de leurs quatre journées sur notre canton (visite de l'église des Esssards, Cave aux moines proche du Saumurois, Troglodytes, Marché de Langeais...). Encore une belle occasion d'échanges de nos connaissances et de notre patrimoine avec nos amis Allemands.

INFO

Départ d'un agent des espaces verts

Bruno MARUJO est arrivé au sein des services techniques en 2004, après 18 ans dans notre commune il a souhaité demander sa mutation pour élargir son champ d'action et développer ses compétences. Sa mutation est effective depuis le 16 mai 2022, il ne s'est pas éloigné puisqu'il est désormais à St-Étienne-de-Chigny, une commune voisine rattachée à la métropole de Tours. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.



FLEURISSEMENT

Le défi

Nous nous sommes lancé un défi de taille avec l'idée de fleurir la traversée de la commune, en partant de la rue de Tours jusqu'à l'intersection de la route de Mazières.

Tout d'abord M. Didier THEME, adjoint chargé du fleurissement et des espaces verts, a mené une enquête en septembre 2021 auprès des propriétaires des maisons concernées par le projet.

Suite à l'accueil enthousiaste des riverains, une charte a été signée entre les propriétaires et la Mairie, qui précise les engagements de chacun.

Les travaux ont commencé en octobre 2021, pour être achevés en février 2022.

Au total, 125 fosses ont été creusées sur des dimensions de 0,30 x 0,50 m et 0,60 m de profondeur représentant près de 12 tonnes de goudron, béton et terre retirés. Ensuite, 137 m de bordures ont été nécessaires pour encadrer les fosses.

Début mars 75 rosiers grimpants et buissons, 50 jasmins, clématites et ifs ont été plantés.

Il nous reste à espérer que tout pousse et que ces plantations soient respectées.

Ce magnifique challenge, piloté par M. Didier THEME, n'aurait pu être réalisé sans l'implication et le savoir-faire des services techniques et notamment de l'équipe « espaces-verts ».

D'autres dispositions seront prises pour fleurir au mieux les écarts. Tous ces efforts pour offrir un cadre de vie agréable à nos administrés seront peut-être récompensés par l'obtention d'une deuxième fleur en 2023.

Pour information, l'ensemble des plantations anciennes et nouvelles sont traitées dans le respect du développement durable en arrosant en majeure partie avec l'eau de pluie récupérée sur les toitures des services techniques.



INFO

Communiqué de La Poste

À partir du 18 juillet, Pierre Forthias (photo) assurera l'accueil au bureau de poste. Il succèdera à Thierry Fargeau qui pourra alors profiter d'une retraite bien méritée.

Pierre Forthias a débuté sa carrière postale en 2014, dans une plateforme de tri ferroviaire nationale en Saône-et-Loire. Dès 2016, il devient facteur et gravit les différents échelons de ce métier. Aujourd'hui, il élargit ses compétences en occupant cette nouvelle fonction.

Il a décidé de s'installer en Touraine dans le cadre d'un rapprochement familial.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10 h 30 - 13 h - Samedi : 10 h - 12 h 30



INFO

Concours des Maisons fleuries

Le jury du concours cheminera dans toute la commune à la recherche de ses lauréats le samedi 23 juillet 2022.

Il est composé de huit personnes, six élus, un agent des services techniques et du Président de l'association Jardinot.

Attention ! il n'y a pas d'inscriptions à déposer en Mairie cette année, c'est le jury qui choisit et qui note à son passage.

Alors chers administrés, à vos plantations et décorations florales ! La remise des prix des lauréats aura lieu en Novembre, vous serez informés de votre nomination par courrier.



Soirée du rire

Sur une initiative de Bernard ANDRE (02 47 96 53 02), Président de l'association cinq-marsienne du Yoga du Rire (répétitions le vendredi soir à 18 h dans le hangar face au 62 rue de Tours), une soirée « riieuse » et au profit de l'Ukraine a eu lieu ce 15 avril. Pari réussi ! L'argent récolté a ainsi été versé à la Croix rouge Française et chacun a pu découvrir cette activité amusante, thérapeutique et citoyenne.



MAGIE

Ibrahim Le Magicien

Le 27 mars dernier, un spectacle bienvenu car adapté aux petits et aux grands ! Ibrahim, avec une note d'humour, a su captiver son auditoire et le faire de surcroît participer aux différents numéros. Un spectacle très étonnant et très réussi, avec une part de mystère non dévoilée, bien sûr... **Bravo à Ibrahim de la compagnie Cœur de Scène !**

Festival du Jazz 2022

Un beau début d'année en musique ce 28 janvier 2022 dans le cadre du Festival du jazz. La municipalité a accueilli le groupe « Yan Trio » qui a séduit le public par ses chansons et interprétations de qualité.

À noter dans vos agendas : 10 mars 2023 pour la prochaine édition !



CONCERT

Moments Musicaux de Touraine à l'église



Un superbe concert ce samedi 7 mai dans l'église de Cinq-Mars-la-Pile a réuni deux musiciens de renom. La voix de la soprano anglaise Helen KEARNS a envoûté le public. Son époux, François DUMONT, pianiste international couronné aux Victoires de la musique, a divinement joué durant 1 h 30 et a accompagné la chanteuse pour l'interprétation de différents lieder. Merci aux Moments Musicaux de Touraine qui proposent toujours des concerts de grande qualité sur notre commune.

Prochain concert de cordes prévu le samedi 24 septembre prochain.

L'ÉCOLE EST FINIE

Élémentaire

La ville de Cinq-Mars-la-Pile a financé le lundi 28 mars deux autocars pour permettre à tous les élèves de CP et de CE1 de l'école élémentaire d'assister à un spectacle offert par la préfecture, « Coquin de Marvin ». Les élèves ont ainsi pu être sensibilisés de façon ludique mais efficace aux dangers de la circulation routière. Un beau spectacle de prévention aux dangers de la route avec des acteurs de grande qualité.



Coquin de Marvin au théâtre de Langeais

Le Conseil Municipal des Jeunes toujours actif

Les jeunes élus continuent de se réunir régulièrement dans la salle du conseil municipal en cette année 2022. Les projets ne manquent pas : les élus ont candidaté pour un projet de classe extérieure dans le cadre d'un projet participatif, les visites à la crèche et à la Pile de bambins ont repris afin de lire des histoires aux tout petits, les affiches des paniers solidaires ont été modifiées afin de privilégier nourriture et produits de première nécessité. Bref, nos jeunes élus, accompagnés du maire Léo CLEMENT et de leurs enseignantes, sont toujours aussi actifs et dévoués. Certains



partiront au collège l'an prochain. Bravo à eux pour leur investissement !



RAPPEL**Démarches à effectuer pour la rentrée de septembre 2022**

Vous avez inscrit votre enfant en mairie en vue de sa rentrée scolaire en septembre prochain (première rentrée en petite section de maternelle ou toute nouvelle entrée dans le groupe scolaire). Sinon, merci de contacter dès que possible le service des affaires scolaires – Mme GUYOT – 02 47 96 20 40 ou nguyot@cinqmarslapile.fr pour la procédure d'inscription administrative.

Il convient ensuite de penser aux démarches complémentaires pour une rentrée sereine le jeudi 1^{er} septembre à 8 h 55.

En maternelle, un accueil des nouvelles familles sera organisé par la directrice Mme DA CRUZ et son équipe enseignante le mardi 30 août au matin afin de permettre aux petits de découvrir leur école et leur classe avant le jour de la rentrée. **Pour tous renseignements : 02 47 96 40 64 ou ecm-cinq-mars-la-pile@ac-orleans-tours.fr**

En élémentaire, les parents des nouveaux élèves (non scolarisés auparavant à Cinq-Mars-la-Pile) doivent contacter le directeur **M. CHABERT (02 47 96 41 17 ou ec-cinq-mars-la-pile@ac-orleans-tours.fr) pour l'admission définitive des enfants.**

Le dossier d'inscription pour la restauration, à remplir avant chaque année scolaire si l'enfant est amené à manger à la cantine, est disponible en téléchargement dès début juin sur **le site internet de la Commune www.cinq-mars-la-pile.fr** ; un seul dossier est à retourner par mail pour l'ensemble de la fratrie scolarisée à Cinq-Mars-la-Pile.

Les inscriptions pour le transport scolaire sont dans la rubrique Intercommunalité de ce bulletin municipal.

Enfin, si l'enfant est amené à fréquenter l'accueil périscolaire, merci de vous renseigner dès à présent auprès du **Centre Social de la Douve (www.centresocialdeladouve.fr ou 02 47 96 54 88)** concernant les diverses modalités d'inscription.

Maternelle

Projet cirque : tous les élèves de l'école maternelle ont pu s'entraîner aux arts du cirque entre le 22 mars et le 5 avril. Au programme : découverte du jonglage (balles, foulards, anneaux), de l'équilibre (fil, boule, rolla bolla), de l'agilité motrice (parcours, sauts, trampoline), du hoola hoop et du trapèze. Le projet a abouti sur trois magnifiques spectacles sous le chapiteau du cirque Georget de Luynes où les enfants nous ont éblouis. Bravo les artistes !



Printemps des livres : cette année encore a eu lieu le printemps des livres virtuel qui a permis aux familles d'acheter 280 livres en maternelle. Bonne lecture et vivement le printemps prochain.

Jardin : les enfants de l'école travaillent en ce moment sur le jardin et observent l'évolution de la graine à la plante grâce à des plantations dans diverses jardinières. Vivement la récolte !



Carnaval : le carnaval de la maternelle a eu lieu le vendredi 8 avril. Les enfants sont tous venus déguisés. Les animateurs de la Douve ont participé à cet événement en proposant des jeux dans la salle de motricité (à cause du temps pluvieux). La journée festive s'est terminée par un goûter offert grâce à la coopérative scolaire.



Prochaine journée festive : samedi 25 juin pour la kermesse de l'école qui aura lieu l'après-midi dans la cour de l'école maternelle.

**SORTIE SCOLAIRE**

Voyage au pays des Volcans pour les CM1

Les élèves de CM1 A et B sont partis en classe de découverte à la Bourboule, en Auvergne, du 2 au 6 mai 2022 sur la thématique « Les volcans, 100 % grande nature ».

Cette expérience fut une belle aventure qui marquera

les esprits de nos jeunes élèves durant leur scolarité en élémentaire. Merci à la mairie, au département, aux entreprises locales et aux associations pour leurs subventions et dons qui nous ont permis de concrétiser ce beau projet. **Suite page 16**



SORTIE SCOLAIRE (SUITE)

Voyage au pays des Volcans pour les CM1

La course d'orientation

Le lundi 2 mai, après 5 heures de trajet, Rodolphe, notre guide pour la semaine, nous accueille au centre Les Mésanges. Il nous a emmené dans un grand parc, le parc Fenestre, afin de faire une course d'orientation. L'objectif était de trouver des balises en s'aidant d'une carte. Une fois la balise trouvée, il fallait poinçonner le numéro demandé et retourner faire valider la balise à Rodolphe.

La course a été longue, il fallait gérer ses efforts. Nous étions en équipe de 4 ou 5 personnes. Les adultes ont eux aussi participé.

L'équipe de Chloé, Elsa, Jules, Louise et Mila F a gagné cette course.

Article rédigé par Tess, Justine, Elio, Mila F, Louis Du, Louis De, Nolan, Sadya

La Banne d'Ordanche

Le mardi 3 mai, au matin, nous avons fait l'ascension de notre premier volcan : la Banne d'Ordanche. C'est un vieux volcan qui est entré en éruption il y a deux millions d'années. La fonte des glaces a grignoté le cône volcanique et il ne reste que le cratère. L'altitude est de 1 515 mètres.

Du haut du cratère, nous avons pu admirer et décrire le paysage.

Le Puy de Dôme est le plus grand volcan de la Chaîne des Puys avec une altitude de 1 465 mètres.

Le Puy de Sancy est un volcan éteint mais il reste le plus grand volcan en France métropolitaine. Il culmine à 1 886 mètres. Autrefois il s'appelait le Puy de la Croix. Le Mont du Cantal est le plus grand stratovolcan visible d'Europe avec une altitude de 1 855 mètres.

Tous les volcans d'Auvergne sont des volcans monogéniques. Cela signifie qu'ils ne se réveilleront jamais. Ils ont connu une seule éruption volcanique mais un jour, d'autres volcans pourront naître en Auvergne.

Article rédigé par Timéo, Alice, Louise, Lucas, Maïa, Kévin, Elio Lo, Cassandra

Le barrage de Bort-les-Orgues

Le mardi après-midi, après une étude en classe du fonctionnement d'un barrage, nous nous sommes rendus au pied du barrage de Bort-les-Orgues. Il était impressionnant avec ces 120 mètres de haut et sa longueur de 390 mètres. C'est la quatrième plus grande retenue d'eau de France. Il retient 477 milliards de litres d'eau. Il se situe à cheval sur deux départements : la Corrèze et le Cantal.

Il a été construit en 1942 pendant une durée de 10 ans avec l'aide de l'Allemagne et des Etats-Unis.

Il fonctionne grâce à deux turbines et un alternateur. La tension est ensuite abaissée grâce à un transformateur pour arriver dans nos maisons.

Ce barrage est résistant car c'est un barrage poids (mur épais) et il est en voûte. Ce barrage s'appuie sur deux montagnes.

Bien qu'il utilise une énergie renouvelable, ce barrage présente quelques inconvénients. Lors de sa construction, on a détruit un village et la biodiversité



n'a pas été respectée. De plus, s'il casse, cela produirait un énorme tsunami dans le sud de la France.

Article rédigé par Elsa, Mathéo, Simao, Stella, Emmy, Maëllie, Noah, Timothé

Vulcania est le premier parc européen du volcanisme. Pendant cette journée, Rodolphe nous a rappelé la composition du magma et l'origine de la naissance des volcans : le mouvement des plaques tectoniques. Nous avons aussi refait la différence entre les volcans explosifs, appelés « volcans gris » et les volcans effusifs nommés « volcans rouges ».

Pendant cette journée, nous avons fait des attractions en lien avec le volcanisme : les volcans sacrés, Dragon Ride, Namazu, le sous-marin, la Terre en colère, 1er envol, le réveil des géants d'Auvergne.

Lors d'un film, nous avons aussi vu les conséquences d'une éruption explosive. Lors de l'éruption du Mont St Helens en 1980, des personnes ont décidé de ne pas évacuer et sont mortes à cause des nuées ardentes qui ont tout ravagé sur leur passage.

Article rédigé par Lylia, Tiago, Sacha, Charly, Allycia, Carlyne, Hylan, Antoine

Le Puy de la Vache et le Puy de Vichatel

Le jeudi 5 mai, nous avons fait une belle randonnée de 9,800 km. Nous sommes montés en haut du cône de deux volcans récents : le Puy de la Vache et le Puy de Vichatel.

Le mot Puy désigne principalement dans le sud de la France un lieu élevé.

Le Puy de la Vache est un volcan effusif car sa lave est fluide et foncée. Son cône est de type égueulé (en forme de fer à cheval) car une gouttelette de gaz s'est coincée dans la cheminée et a provoqué une explosion qui a détruit une partie du cône.

Nous avons appris à reconnaître deux types de pierres volcaniques : les projections de coeur de cône sont grosses et de couleur rouge et les projections de bas de cône sont fines et de couleur noire. Nous avons ramassé un échantillon de ces deux types de roches. Rodolphe nous a aussi appris à distinguer les différentes

bombes projetées lors d'une éruption : les bombes chou-fleur, les bombes bouse de vache, les bombes yoyo et les bombes fuseau.

Une fois arrivés dans le fond du cratère du Puy de Vichatel, Rodolphe a fait une expérience. Sébastien, Gérard et Tiago sont restés en haut du cratère. Bien que Rodolphe murmurait une action à réaliser, le son remontait et Sébastien, Gérard et Tiago entendaient ce qu'ils devaient faire malgré les 76 mètres de profondeur du cratère. C'était impressionnant !

Article rédigé par Colette, Katy, Matthias, Sarah, Jules, Léo, Louka, Mallo

La Roche des Fées

Le dernier matin, nous nous sommes promenés dans la Bourboule.

Lors de cette balade, nous nous sommes arrêtés dans un lavoir, lieu où les femmes se rassemblaient pour raconter leurs secrets. Une légende raconte que des lavandières avec un aspect squelettique venaient laver le linge des morts à venir. De peur de voir une de ces femmes, personne ne s'approchait du lavoir la nuit.

Arrivés à la Roche des Fées, notre guide nous a raconté la légende de ce lieu et nous avons dû chercher trois fées sculptées dans la roche : une fée jaune, une bleue et une verte ainsi qu'un drac (diablotin) et un lutin. Selon la légende, ce sont les fées qui ont apporté une source d'eau chaude à la Bourboule, ville où on soignait autrefois les problèmes d'asthme et de peau. Il y avait plusieurs maisons d'enfants, aujourd'hui fermées.

Article rédigé par Chloé, Enzo, Maël, Maëva, Rose, Yuna, Gabriel, Tiago L



TOURAINES NATURE ANIME VOTRE ÉTÉ !

Impossible de s'ennuyer cet été avec le programme concocté par l'Office de Tourisme Touraine Nature ! Visites guidées, jeux de piste, visites-ateliers, soirées dégustation, il y en aura pour tous les goûts !

Des jeux de piste pour (re)découvrir notre territoire en famille

Dans les rues de Cinq-Mars-la-Pile partez « À la recherche de la clé magique », à Bourgueil sauvez « Le Festin de Bacchus » et résolvez « La Fabuleuse enquête de l'inspecteur Gadmolette » à Langeais. Ces parcours viennent d'être rejoints à Savigné-sur-Lathan par le premier volet du « Mystérieux secret de la dune », saga de trois nouveaux opus. Les parcours de Channay-sur-Lathan et Hommes seront dévoilés d'ici la mi-juillet.

Les désormais traditionnelles visites guidées dans les pas d'Isa

Les visites proposées par Isabelle, guide-conférencière : « Longez Langeais » les 13 et 27/07, 10 et 24/08 et « Coup d'œil sur Bourgueil » les 20/07 – 03, 17 et 31/08.

Les soirées 7 vins, 7 lieux insolites

Ces expériences gourmandes conduisent les amateurs de goûts et de patrimoine dans des lieux surprenants.

RDV pour un moment privilégié au Château de Gizeux le 24/06, sur la Brise Chapelonne le 06/07, à l'Abbaye de Bourgueil le 19/08, au Château de Champchevrier le 09/09 et au Domaine de la Boulerie le 14/10.

Les Après-Midis Découverte

Une programmation composée de demi-journées à la rencontre des richesses de notre territoire. Une visite ludique et interactive couplée d'une expérience mémorable : initiation, atelier, dégustation...

Toucher, comprendre, voir, les 5 sens sont à l'honneur, pour les petits comme pour les plus grands.

Plus de bons plans et idées de découvertes sur www.tourainenature.com,

Office de Tourisme Touraine Nature
À Langeais, 19, rue Thiers,
37130 Langeais, 02 47 96 58 22
À Bourgueil, 16, place de l'Église,
37140 Bourgueil, 02 47 97 91 39



Stop aux dépôts sauvages

C'est un triste constat que nous faisons aujourd'hui... Nous sommes dans l'obligation de faire de plus en plus de ramassage hebdomadaire de déchets sauvages abandonnés aux quatre coins de la commune. Ce sont deux camions évacués par les services techniques, soit deux agents mobilisés une demi-journée par semaine au minimum pour débarrasser canapés, réfrigérateur, gazinière, pneus, gravats et bien plus encore. Les agents aspirent à mieux que récolter ces déchets, pendant ce temps ce sont plusieurs heures de perdues pour l'entretien général de notre commune.

C'est inadmissible et nous souhaitons vivement que ce genre d'incivilités cesse. Pour information, le dépôt sauvage de déchets est soumis à une amende forfaitaire de 1 500 €.

Pour rappel la déchetterie de Cinq-Mars-la-Pile gérée par le SMICTOM du Chinonais est ouverte



comme suit :

- Le lundi, de 14 h à 18 h.
- Le mercredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sans changement).
- Le vendredi, de 14 h à 18 h.
- Le samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

L'été est là, respectons nos voisins !

Les particuliers doivent respecter des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse et utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage.

Le bruit de cet engin, répété de jardin en jardin, est parfois objet d'agacement. Pour éviter les conflits, mieux vaut respecter les horaires autorisés dans l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013 et utiliser un matériel le plus discret possible. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi
- de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés

Règles de droits et obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les

conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. D'autre part, tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. En revanche, il a la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, le voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, le voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.



Sacs poubelle – Prochaine distribution

Le nouveau point de retrait est effectif aux services techniques dans la Zone d'Activité La Varenne de Grillemont – Rue de l'Europe (bout de la zone après la déchetterie, bâtiments à droite des bureaux Vernet un fléchage a été mis en place).

La prochaine distribution aura lieu du lundi 12 au vendredi 16 décembre, de 9 h à 12 h et

de 13 h 30 à 18 h et le samedi 17 décembre, de 9 h à 12 h.

Par solidarité avec vos voisins et/ou familles, vous pouvez retirer les sacs pour eux avec leur nom et adresse.

À noter dans vos agendas !



Nous sommes heureux de vous faire découvrir encore une fois de nouveaux entrepreneurs ainsi que le développement d'une entreprise existante. Nous leur souhaitons bonne chance et longévité dans leurs activités et projets.

Ongles Fée

À 35 ans, après 17 ans derrière un écran en tant qu'assistante de direction pour différentes entreprises, Cindy décide de donner un nouveau sens à sa vie professionnelle.

En décembre 2021 puis en janvier 2022, Cindy apprend assidûment le métier de Prothésiste Ongulaire et ressort diplômée après six semaines complètes de formation avec training (entraînement) intense sur modèles.

Cindy, désormais Prothésiste Ongulaire Certifiée, vous accueille dans son onglerie et vous propose ses prestations du vernis semi permanent à l'extension de vos ongles.

Couleurs, Strass, Dégradés, Paillettes sont désormais son quotidien. Ce nouveau métier qu'elle exerce avec passion, Cindy souhaite le partager avec vous et son challenge est de vous faire aimer vos mains et vos pieds !



CONTACT

N'hésitez pas à la contacter aux coordonnées ci-dessous ou à flasher son QR Code.

Coordonnées : 07 60 04 23 62 / 425 route de Pernay - 37130 Cinq-Mars-la-Pile

<https://m.facebook.com/onglesfeecindy>

Morgane Foto Photographe



Reporter Solène VELUDO-PLOQUIN - Adjointe en charge de la communication

la place de l'église étant devenu libres, j'ai sauté sur l'occasion et maintenant il n'y a plus qu'à proposer mes nouvelles créations.

Maintenant je vous propose des offres beaucoup plus étoffées du début de grossesse jusqu'au premier anniversaire de l'enfant voire plus si affinités !

Vous pourrez découvrir mes nouvelles formules via mon site internet. » www.morganefoto.com ou Facebook et Instagram : fotomorgane »

Toutes les prestations de Morgane sont sur rendez-vous de la photo d'identité au reportage photo grossesse, nouveau né, enfant, famille et mariage.

CONTACT

Pour la contacter : Morgane Foto – Place de l'église – Cinq-Mars-la-Pile / Tél. 06 09 58 73 62 – e-mail : morgane-foto@gmail.com



J'ai eu le plaisir d'aller à la rencontre de Morgane qui, depuis peu, a investi la place de l'église dans son nouveau local, elle m'explique ce qui l'a motivée et comment elle est arrivée ici.

« Ça faisait un moment que je cherchais un local hors de chez moi car mon studio était devenu exigu et limitait ma créativité. Il était donc temps d'aller vers de nouveaux horizons pour développer mon activité. Les locaux de

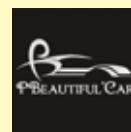


PBeautiful Car

Rachid CHAABI et Pierre BESSON, habitants de Cinq-Mars-la-Pile depuis quelques années, se sont lancés et ont ouvert leur entreprise de lavage de voiture à domicile pour particuliers et professionnels en mars dernier. Ils se rendent chez vous dans un rayon de 15 km sans frais kilométriques complémentaires, avec tout le matériel nécessaire et n'auront besoin que d'un point d'eau et d'électricité. La prestation soignée avec des produits professionnels de qualité leur permet de vous proposer une offre sur mesure et adaptée, le tout à votre domicile. Leurs conseils, le détail et la qualité de leurs prestations sont un vrai plus. Découvrez le panel complet de leurs propositions via Facebook et Instagram : PBeautifulcar

CONTACT

Contactez-les au 07 83 06 06 99



Bientôt une nouvelle boucherie

C'est pour bientôt, d'ici la rentrée de septembre une boucherie s'installera dans l'ancien local rue Nationale, les travaux sont en cours et Gérard Ollivier et Rodolphe Bazile tous deux bouchers chevronnés vous proposeront bientôt leurs produits dans une boucherie refaite à neuf ! Suivez les actualités sur le Facebook et site internet de la commune, nous vous annoncerons la date d'ouverture au plus vite.



Rodolphe Bazile



ApHylle – Savons

Je m'appelle Aude et je vis avec ma famille à Cinq-Mars-la-Pile. Les savons ont toujours été ma « madeleine de Proust » ! Déjà petite, je collectionnais les savonnettes. Puis la famille s'agrandit, avec son éruption de bonheur et de responsabilités sur tous les fronts, ce qui m'a amenée à m'intéresser à la composition des savons. En effet, ma deuxième fille a eu une allergie dès la naissance, les responsables sont trouvés : les couches (parfum, agents absorbants, etc.), les gels lavants et la lessive irritaient sa peau très sensible. Nous avons dû remettre en question une habitude de consommation et un geste du quotidien : se laver.

J'ai voulu utiliser des produits sains, simples et naturels et développer une attitude plus respectueuse de notre environnement, mais aussi de notre corps, de notre peau.

Le projet d'une savonnerie à froid prend forme, une certification de savonnière en poche, des méthodes de fabrication, des formules et un laboratoire dans le respect de la réglementation européenne des produits cosmétiques.

Je me lance et crée ApHylle. Il m'est apparu évident de travailler au maximum avec des matières premières locales ou françaises, naturelles dans tous les cas.

La spécificité des savons ApHylle :

- Ils sont réputés pour leur douceur, leurs propriétés hydratantes et pour la reconstitution du film hydrolipidique de la peau : Surgras à 11 %, Doux, Nourrissant, un véritable soin pour votre peau.
- Les formulations de savons sont infinies grâce à la richesse et à la multiplicité des huiles que la nature nous offre. ApHylle vous propose une grande variété de beurres et d'huiles végétales afin de correspondre à tous les types de peau et valoriser les propriétés de chaque huile.
- 99% des huiles et beurres végétaux que j'utilise sont issus de l'Agriculture biologique. Les couleurs des savons sont naturelles et issues de végétaux.

CONTACT

Vous pouvez retrouver la boutique sur www.aphyllesavon.fr (livraison partout en France et en clic and collect) et également tous les derniers vendredis de chaque mois au marché des producteurs de Cinq-Mars-la-Pile ! Je serai heureuse de vous y rencontrer.

À chaque Peau son Savon pour chanter sous un « ApHylle Good » !



Vous êtes nouvel entrepreneur sur notre commune ou vous avez des nouveautés à partager ?
Contactez-nous via notre page Facebook
ou par mail mairie@cinqmarslapile.fr
www.cinq-mars-la-pile.fr

Mercredi 6 juillet

Théâtre de l'Ante
Salle des fêtes

Judi 14 juillet

Feu d'artifice

Samedi 3 septembre

Forum des Associations

Gymnase de
Cinq-Mars-la-Pile



Samedi 3 septembre

Fête champêtre
organisée par le
Comité des fêtes

Dimanche

18 septembre

2^e grand pique-nique
à ciel ouvert

Sur l'esplanade du
gymnase avec
ambiance musicale

Week-end

du 17 et 18 septembre

Journées
du patrimoine

(Moulin de la
Gouspillère, La Pile,
Manoir de la Roche
Musset, Château...)



Samedi 24 septembre :

Soirée Années 80
Organisée par le
Comité des fêtes

Samedi 24 septembre

Concert des Moments
Musicaux de Touraine
À l'église

Dimanche 2 octobre

« Jardins & Terroirs »

Sur le terrain du
camping municipal

Mardi 4 et mercredi
5 octobre

Braderie d'Automne
organisée par « Cinq-
Mars Solidarité »

À la salle des fêtes
de 9 h à 18 h 30

Vendredi 14 octobre

Lecture avec Richard
Petitsigne organisée
par la Pile de Livres
Salle des fêtes

Samedi 15 octobre

Repas des Aînés
à 12 h

Salle des fêtes

Samedi 22 octobre

Loto organisé par
l'association « Football
Club Pays Langeai-
sien »

Salle des fêtes

Vendredi 11 novembre

Cérémonie et défilé

Vendredi 18 novembre

Coriace & Compa-
gnie présente le jeu
des proverbes, un
spectacle théâtral
participatif dès 7 ans.
Rendez-vous dans la
salle des fêtes dès
20 h. Tarifs : 10€
adultes et 5€ enfants.
Durée : 60 mn

Samedi 3 et dimanche

4 décembre

Téléthon

Samedi 3 décembre

Marché de Noël
organisé par l'UACI
Place de l'église

Samedi 31 décembre

Soirée Saint-Sylvestre
Organisée par le
Comité des fêtes
(début des inscrip-
tions au forum des
associations)

*Liste non exhaustive,
suivez nos actualités via
notre page Facebook.

CLUB DES AÎNÉS

Loisirs et Amitié



Un nouveau bureau vient d'être constitué suite à l'A.G. du 15 février 2022. Il se compose de quatre personnes. Trésorière LESPAGNOL Isabelle, Secrétaire BORDIER Lucienne son adjointe COLLERAIS Louissette, Présidente NIVARD François...

Cette année 2022, « Loisirs et Amitié » est ouvert à tous et de tous âges !... Nous aurons le plaisir de vous recevoir chaleureusement lors de nos repas et des Lotos ainsi qu'un concours de Belote en Mai !

Rétrospective 2021

L'association « Loisirs et Amitié » a eu la joie de pouvoir organiser sa fête de Noël, samedi 27 novembre 2021, de 10 h à 18 h... Nous avons pu accueillir des mamans avec leurs enfants, elles nous ont acheté quelques articles et ont découvert à leur grande surprise nos activités. Nos adhérentes habituelles avaient partiellement déserté à cause du port du masque et du contrôle du pass suite aux consignes gouvernementales que nous avons suivies... C'est enfin fini !



Nous vous accueillons tous les lundis et jeudis à partir de 14 h et le 3^e vendredi de chaque mois à 9 h 30, une marche matinale vous sera proposée après un petit café ou thé.

Pour information à tous et toutes, nous vendons toute l'année nos fabrications (porte mouchoir, petit kimono de table, etc...) À bientôt !

CONTACTS

Madame NIVARD Françoise tél 06 58 11 60 54

RANDONNÉE

La Pile en Marche varie ses activités

En plus des randonnées mensuelles ouvertes à tous, dont une « rando crépusculaire » au mois de juin avec un buffet d'înatore partagé après une balade entre 20 h et 22 h 30, deux « GO » ont proposé des sorties sur la journée. Au mois de mai : Eric a préparé une randonnée d'une douzaine de km le matin sur les sentiers de Panzoult, petit resto puis visite d'une cave. Au mois de juin, c'est Michel et Eric qui ont conduit les marcheurs dans un aller-retour entre Bréhémont et Rigny-Ussé avec repas tiré du sac. Et en septembre, un séjour de trois jours est prévu dans les Alpes Mancelles. Entre le mois de septembre 2021 et mars 2022, Michel, notre président, a effectué une formation « d'Animateur de Marche Nordique » qu'il a

brillamment réussie. Le club a donc maintenant deux animateurs de marche nordique : Nathalie et Michel vont ainsi pouvoir accueillir plus de participants et ajouter une séance à celle du samedi, ce sera probablement le lundi matin.

La Pile en Marche sera présente au Forum des Associations le samedi 3 septembre.

Dates des sorties à la reprise de la saison : dimanche 4/09, dimanche 2/10, dimanche 6/11 à 9 h et le samedi 3/12 à 14 h pour la traditionnelle « marche du Téléthon »

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez suivre la vie de La Pile en Marche sur le site : <https://la-pile-en-marche.clubeo.com>



Devant et autour du chêne tricentenaire des Essards

ZUMB'ATTITUDE

Notre association est surtout basée sur la bonne humeur, tout en pratiquant une activité sportive. Motivée par notre prof Alex, venez « Zumber » pour vous défouler, tout en vous amusant.

Les inscriptions se feront lors de la première séance ou pendant le forum des associations où nous serons présentes.

Elles sont également possibles en cours d'année, ainsi vous pouvez nous rejoindre avant la fin de la saison 2021-2022.

Deux cours d'essai gratuits vous sont proposés tout au long de l'année.

Nous vous attendons tous les jeudis à la salle des fêtes de Cinq-Mars-La-Pile à 19 h 45 et/ou 20 h 50 pour un cours de Pound.

RENSEIGNEMENTS

Tél. 06 25 10 13 50 (Marie-Laure – Vice-Présidente)

f Morgane asso zumba Cmlp
Mail : zumbattitude@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

La Pile de Livre



Soirée lecture :

Et c'est reparti... Sabine Tessier, adjointe à la culture, et l'équipe de la bibliothèque ont programmé une soirée lecture le 3 juin 2022 à 17 h 30 à la mairie (salle du conseil municipal) avec comme invité d'honneur Philippe Ouzounian qui est venu nous présenter son livre *Infiniment La Loire*, publié chez Edita, maison tourangelle d'édition, nous a parlé de ses aventures ligériennes, nous a lu quelques passages de cet ouvrage (dédicace possible). La suite au prochain numéro...

Portail Nomade :

Les coups de cœur de Juin

Film d'animation : *Le peuple loup*

Un magazine : *Esprit YOGA*

Livre audio : 1793

Le site Nom@de est accessible gratuitement. Renseignements auprès de la bibliothèque



Les coups de cœur

des bénévoles et des lecteurs de la bibliothèque

Marie-Sabine Roger

Il ne fait jamais noir en ville

Nina Laurin *Vu pour la dernière fois*

Valérie Perrin *Trois*

Mélia Owens *Là où chantent les écrevisses*

Nous remercions toutes les personnes pour leur don de livres (seuls les livres en bon état et récents seront mis en rayon).

Fermeture de la bibliothèque :

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera fermée du 15/07/2022 au 23/08/2022 inclus.

Pensez à venir pour faire le plein de livres avant cette date.

Bonnes lectures estivales à tous !

Animation avec la Direction déléguée du livre et de la lecture publique en partenariat avec la bibliothèque de Langeais

Thème : à table

DIFFÉRENTES ACTIONS SERONT PROPOSÉES :

Samedi 1/10/2022 à 16 h salle Jean-Hugues Anglade à Langeais spectacle

« Si les poules avaient des dents »

Vendredi 7/10/2022 à 19 h bibliothèque

de Langeais conférence sur les insectes

Vendredi 14/10/2022 à 19 h salle des Fêtes de Cinq-Mars-La-Pile Lectures avec

Richard Petitsigne

KARATÉ

Le K2CM en Arc en Ciel

Une très belle soirée de réussite pour les enfants du Club qui ont pu montrer toutes leurs qualités techniques et combattives sous les yeux émerveillés de leurs parents. Merci encore aux juges Alex, Béné, Pascal et Babass ainsi qu'aux assistantes Gwenn et Angy.

Merci également à nos deux héros « Nounou » pour la soirée Freddy et Erwan venus contenir nos jeunes karatékas entre les épreuves.

Félicitations encore aux enfants qui ont fait preuve de détermination et de sérieux dans le travail présenté !



FÊTES

De la Pile de bambins



Pour célébrer la fête de carnaval, petits et grands se sont réunis dans les locaux de la ludothèque. Pass sanitaire en poche, les frontières du monde réel ont pu s'ouvrir et nous avons découvert des peuples d'autres continents. Nous avons accueilli l'Amérique avec ses indiens et ses cowboys, mais aussi l'Afrique avec ses somptueux pharaons. Les frontières temporelles ont aussi cédé, laissant place à des chevaliers et des princesses. Enfin, la frontière de l'imaginaire s'est entrouverte pour laisser apparaître des fées, une citrouille qui parle et même Minnie. Le monde du travail a été représenté avec différents corps de métier : footballeuse, cuisinière, religieuse, judoka. Le cirque nous a fait l'honneur de sa visite avec des animaux inoffensifs comme les coccinelles ou le zèbre. D'autres tels que le singe ou le crocodile pouvaient poser problème à crier et sauter dans tous les sens... Heureusement, le clown surveillait cette ménagerie. Un petit peu de poudre magique pour distraire tout ce petit monde et réussir à prendre une photo souvenir...

Après une collation bien méritée, prise plus ou moins proprement, la fée du temps a transformé tous les participants en enfants sages qui ont pu raconter leur drôle de matinée à leurs parents le soir.

Pour terminer ce dernier trimestre de l'année scolaire et dire au revoir aux plus grands, la pile de bambins proposera aux enfants de l'association un spectacle de la compagnie « il était une fable ». Pour la première fois, cette compagnie nous présentera « la fabuleuse malle du pays des contes » le 30 juin. En attendant, les enfants peuvent déjà déguster les petits chocolats de Pâques que les cloches ont déposés pour les gourmands dans les locaux de la pile de bambins.



EXPOSITION

Cinq Mars Initiatives reprend ses activités

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 5 février 2022.

La majorité des 32 membres étaient présents et le nouveau bureau est le suivant : Président : Johnny FERGEAU ; Vice-président : Jean Yves AUBRY ; Trésorier : Michel LEBRUN ; Trésorier adjoint : Jean Marc GAUTHIER ; Secrétaire : Patrick JARRY ; Secrétaire adjoint : Fabienne BAUDRY.

Notre exposition de peinture s'est déroulée le dimanche 20 mars à la salle des fêtes sous le parrainage de notre invitée d'honneur Yolanda CAZEAUDUMEC, artiste languedocienne que nous remercions très chaleureusement. Avec un succès qui ne se dément pas, notre exposition a accueilli cette année 50 exposants et environ 400 visiteurs.

Cette année quatre prix ont été décernés et voici les lauréats :

- **Le Prix du Conseil départemental a été décerné à Jean-Claude OLIVIER – photo 1**
- **Le Prix de la Municipalité a été décerné à Yves ROCHEREAU – photo 2**
- **Le Prix du Public a été décerné à Philippe PAOLETTI – photo 3**
- **Le Prix du Jeune public a été décerné à Sylvie DOHY – photo 4**



photo 1



photo 2



photo 4

photo 3



Notre traditionnel vide-greniers dans les rues était très attendu après deux années d'interruption. Il a fait son retour le 8 mai dernier sous un beau soleil pour la 21^e édition avec un peu moins d'exposants que les années précédentes. Sur

une longueur totalisant un peu moins de 1,2 km, des particuliers ainsi que quelques professionnels ont exposé du vieux et du neuf, à prix cassé mais aussi des objets de collection. De la rue de la gare jusqu'au parking de la salle des fêtes, en passant par la place des Meuliers, l'ambiance était très bonne. Les nombreux visiteurs pouvaient se restaurer et se rafraîchir auprès des stands tenus par les membres de l'association et des bénévoles adultes et adolescents très motivés venus en renfort pour cette manifestation. Nous les en remercions et les félicitons ! Un grand merci également aux quelques agents communaux mis à notre disposition chaque année. Si vous avez envie de vous investir dans notre association, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Tous les adhérents de notre association vous souhaitent un très bel été ! Venez visiter notre site internet : www.cinq-mars-initiatives.fr

BADMINTON

LCM Badminton

Une belle saison vient de se dérouler au LCM Badminton, marquée par la reprise sportive et par l'organisation du premier Trophée Départemental Jeunes et du premier tournoi des bords de Loire.

Le club s'est bien relevé de la crise COVID et s'est par ailleurs beaucoup développé puisqu'il compte aujourd'hui 116 licenciés.

De plus il a brillé lors des rencontres interclubs et s'est ouvert les portes de la Départementale 1 pour la prochaine saison.

Nous vous attendons nombreux en septembre pour la rentrée 2022 les lundis et jeudis soir à Langeais et les mardis soir à Cinq-Mars-la-Pile pour les adultes. Le vendredi soir place aux jeunes sur deux créneaux à Langeais (à partir de 6 ans). Il y en a pour tout le monde : loisirs ou compétiteurs, jeunes et moins jeunes pour jouer librement ou lors d'entraînements dirigés.

N'hésitez pas à visiter notre site internet ou notre page  pour plus d'informations.

CONTACT

Site internet : <https://lcm-badminton.jimdofree.com/> - Facebook : LCM

Badminton - Téléphone : 06 75 57 69 15 -

Mail : lcm-bad37@hotmail.fr



CYCLISME



Animations, rencontres, voyages : ça bouge chez Les Cyclos d'Effiat

Avec le printemps, Les Cyclos d'Effiat ont ajouté toutes sortes d'activités aux sorties hebdomadaires du mardi et du jeudi et aux sorties dominicales proposées par d'autres clubs.

Fin mars, un stand installé par les Cyclos a animé l'après-midi en attendant le passage de La Roue Tourangelle dans Cinq Mars. Quelques licenciés s'étaient proposés comme « signaleurs » afin d'assurer la sécurité aux carrefours sur le circuit emprunté par les coureurs.

Début mai, une cinquantaine de cyclotouristes en liaison avec l'association « La Tomate contre la Dystonie » a fait étape pour le déjeuner à Cinq Mars : cette randonnée allie le plaisir de pédaler (730 km en quatre jours entre Montlhéry dans l'Essonne et Montrem en Dordogne) à la récolte de fonds pour l'association qui proposait la vente d'asperges, tomates et pommes.

Quelques jours plus tard, la majeure partie des licenciés enfourchait les vélos pour aller jusqu'à La Breille-les-Pins dans le Maine-et-Loire :

après avoir visité un musée/fabrique artisanale de figurines en plomb, les cyclistes ont repris les vélos pour aller déjeuner dans un restaurant et revenir l'après-midi à Cinq Mars, le tout sous

un chaud soleil et sur des routes au milieu des bois et de la campagne.

Fin mai, nous avons accueilli pour une nuit des cyclistes vendéens qui reliaient Chantonnay à une ville jumelée d'Allemagne en un périple d'une semaine. Quelques cyclos sont allés à leur rencontre jusqu'à Avoine et les ont accompagnés le lendemain pour la traversée de Tours.

Toujours fin mai, le club a emmené des cyclistes amateurs dans une balade à vélo de trois heures jusqu'à Bréhémont sur les bords de l'Indre et de la Loire à la découverte d'outils ou bâtiments de la culture du chanvre et du plaisir de pédaler sur les routes de campagne.

En juin, une quinzaine d'adhérents a séjourné une semaine près de Belfort et parcouru les routes assez vallonnées de la région. Quelques-uns ont prolongé le séjour par une cyclo-montagnarde de deux jours dans les Vosges, histoire de bien garder la forme cycliste !

L'été va être l'occasion de se retrouver sur les routes du département plutôt le matin si la température devient très estivale.

RENSEIGNEMENTS

<https://cyclocinqmars37.clubeo.com>

TENNIS DE TABLE

Un nouvel entraîneur

À compter de la saison prochaine, un nouvel entraîneur fera sa rentrée au sein du Groupement Employeur : Jérémy FOSTIER. Nous lui souhaitons une bonne adaptation à la région, lui qui vient du Nord. À nous de lui réserver un bon accueil. Un nouveau départ après ces deux années un peu chaotiques qui permettra aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver derrière la table bleue dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le 3 septembre.

RENSEIGNEMENTS

<https://attlcm.fr>



SPORT COLLECTIF

Football Club Pays Langeaisien



Après deux ans d'absence pour cause de Covid, le tournoi de l'avenir (Catégorie U11 et U13) faisait son grand retour le samedi 16 avril, du côté du stade des Varennes.

150 jeunes étaient présents pour ce tournoi du week-end pascal où le soleil et les buts étaient au rendez-vous, pour la plus grande joie de nos jeunes joueuses et joueurs.

Victoire en U11 du Racing la Riche et de Monts en U13.

Portes Ouvertes :

La fin de saison approche, c'est le moment de venir essayer le football au FC Pays Langeaisien. À partir du 1^{er} Juin vous pouvez prendre contact avec nous au 06 15 56 99 20 ou 551760@lcfoot.fr.

Entraînements à Cinq-Mars-la-pile :

- U7 (2016 – 2017) : Mercredi 15 h – 16 h 15
- U8 (2015) : Mercredi 16 h 30 / 17 h 45
- U9 (2014) : Mercredi 17 h 45 / 19 h
- U11 (2012 – 2013) : Mardi – Jeudi : 18 h 30 / 20 h
- U13 (2011 – 2010) : Mardi – Jeudi : 18 h 30 / 20 h
- U15 (2009 – 2008) : Lundi – Mercredi : 18 h 30 / 20 h

Entraînements à Langeais :

- U18 (2007 – 2006 - 2005) : Mercredi – Vendredi 19 h 30 / 21 h
- Seniors (à partir de 2004) : Mercredi – Vendredi 19 h 30 / 21 h

Entraînements à Mazières :

- Féminines (2013 – 2009) : Mardi – Jeudi : 18 h / 19 h 15
- Notre Section Vétérans (+35 ans) recrute éga-

lement – renseignements au 06 26 61 62 34. Avec un nombre de licenciés en constante hausse le FC Pays Langeaisien cherche à renforcer son équipe de dirigeants et éducateurs. Vous vous sentez l'âme d'un entraîneur, arbitre ou vous avez simplement envie de donner un « coup de main » lors des manifestations, matchs ou au sein du bureau n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Agenda :

- **Tombola du FCPL** : les billets seront en vente à partir du 14 mai. Plus de 80 lots à gagner grâce notamment à la participation des commerçants de Langeais et Cinq-Mars-la-Pile. Le tirage au sort aura lieu lors de notre Fête du club le samedi 18 Juin.
- **Tournoi de Sixte Pascal Mouton – dimanche 3 Juillet à Langeais.**
- **Notre loto aura lieu à Cinq-Mars-la-Pile le samedi 22 octobre.**

Le FCPL remercie l'ensemble de ses partenaires, de ses bénévoles, les communes de Langeais, Cinq Mars la Pile et Mazières de Touraine et aussi merci à vous de nous encourager et de participer à nos évènements !

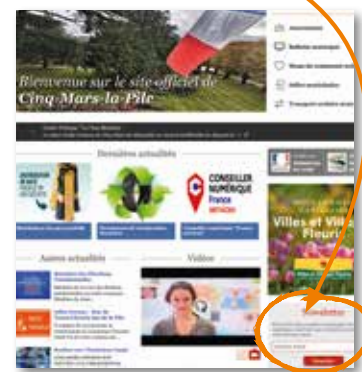
INFORMATIONS

 **FCPL** - Football Club Pays Langeaisien et suivez notre actualité



La newsletter de Cinq-Mars-la-Pile

Inscrivez-vous à la newsletter sur le site www.cinq-mars-la-pile.fr afin de recevoir par mail un rappel des actualités les plus importantes du mois. Rubrique Newsletter.



Merci à tous de suivre l'actualité municipale et n'hésitez pas à utiliser Messenger pour communiquer

avec nous [facebook.com/cinqmarslapile](https://www.facebook.com/cinqmarslapile)
Vous pouvez aussi continuer à consulter le site officiel de la Mairie : www.cinq-mars-la-pile.fr

DIVERSITÉ

Ateliers d'arts créatifs



Les ateliers d'arts créatifs vous proposent pour une cotisation annuelle de 18 €, à la maison des associations, les activités suivantes :

• **Cartonnage, un lundi par mois de 10 h à 16 h.**

• **Tricot/crochet, un lundi sur deux de 19 h 30 à 21 h 30.**

• **Vitrines /miniatures, un lundi et un mercredi par mois de 10 h à 16 h.**

• **Art floral, une fois par mois le mercredi de 19 h à 21 h et le samedi de 10 h à 12 h.**

• **Patchwork, tous les jeudis hors vacances scolaires de 13 h 30 à 19 h.**

• **Couture, tous les jeudis hors vacances scolaires de 19 h à 22 h.**

• **Scrapbooking, libre 2 vendredis par mois de 10 h à 16 h.**

• **Scrapbooking, encadré un vendredi par mois de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.**

• **Mosaïque, un samedi par mois de 9 h 30 à 12 h 30.**

• **Arts plastiques, (dessin, peinture) un samedi par mois de 14 h à 17 h.**

En projet : modelage un mardi par mois de 14 h à 17 h, tarif 30€ pour 3h fournitures comprises. Cet atelier sera confirmé si suffisamment d'inscriptions.

Nos ateliers sont ouverts aux adultes débutants ou confirmés, une séance d'initiation gratuite est proposée.

Inscriptions toute l'année et au forum des associations début septembre.

RENSEIGNEMENTS

Renseignements auprès de la Présidente,
Chantal Leite (06 82 60 65 46 /jeanmarieleite@gmail.com)

Retrouvez nos réalisations sur notre blog :
artscreatmlp.canalblog.com et sur le site internet de la commune.

Langeais Cinq Mars Handball



Rejoignez le Club de Langeais Cinq-Mars Handball Sport à 6 étoiles.

Club mixte avec deux équipes Filles, il est actif depuis plus de 20 ans.

Nous sommes présents sur deux gymnases : à Langeais et à Cinq-Mars-La-Pile, donc deux fois plus de chance de pratiquer.

Nous sommes l'un des plus gros clubs de Hand du département, après l'Agglo de Tours.

L'école de Hand a plusieurs fois été labellisée (médaille d'or et d'argent) ainsi que la section Handfit.

À partir de 3 ans, votre enfant est le bienvenu pour participer à trois séances Découverte, et vous-même en tant qu'adulte aux séances Loisirs.

Nous vous donnons rdv sur notre site lcmhb37.clubeo.com pour connaître le planning des séances ou contactez-nous directement par mail contact@lcmhb37.com

REFUGE LPO

Le beau temps est de retour !

Serge Léon a repris du service en tant que président suite à la démission de M. Jack Bruneau.

Le centre des jardins de Cinq-Mars-La-Pile est officiellement refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Alexandra la secrétaire est la correspondante. Des nichoirs ont été fabriqués pour des mésanges charbonnières, mésanges bleues et rouges-gorges. Un atelier sera proposé pour apprendre à reconnaître les différentes espèces. Des toilettes sèches vont être installées prochainement.

Nous organisons cette année « Jardins et Terroirs » au Camping municipal de Cinq-Mars-La-Pile le dimanche 2 octobre 2022. L'entrée est gratuite. Sur

place vous y trouverez restauration, buvette, tombola, panier garni, concours de centre de table. Isabelle Lépinay sera notre animation musicale. Des parcelles de 100 à 150 m² sont libres. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous êtes intéressés !

RENSEIGNEMENTS

Contact jardins :
secretariatjardinmlp37@gmail.com
Contact adhérents : jardinot.cinqmars@orange.fr



ARTS MARTIAUX

NBJR – Arts Martiaux



Maison des associations (côté escalier) place Buissonnière à Cinq-Mars-la-Pile. Enseignement des arts martiaux traditionnels japonais enseigné par des professeurs diplômés Alexandre Conties, Medhi Khedaim diplômés par la FFKDA.

La philosophie des arts martiaux est avant tout d'apprendre à mieux connaître son propre corps avec et grâce à l'autre pour exprimer le maximum de ses capacités. Le combat est entendu sous forme de communication et d'échange d'énergies à savoir :

- les techniques de combat (debout, au sol) et de défense
- le combat à mains nues (boxes de pieds et poings, projections, clefs, contrôles)
- le maniement d'armes de base du kôbu-jutsu : bâton long (bo), bâton court (tambo), sabre

de bois (boken), couteau (tanto) et sabre (ken) et du kobudo (tonfa ; sai, nunchaku...) avec et sans arme(s), seul ou face à plusieurs individus

- Le mercredi : de 19 h 45 à 22 h (adultes)**
- Le vendredi : de 19 h à 20 h self-défense (suivant disponibilité salles) et de 20 h à 22 h (passage de grade) adultes**
- Le dimanche : de 9 h à 10 h 45 (+ 16 ans) / de 10 h 45 à 12 h (- 16 ans)**


RENSEIGNEMENTS

M.Conties - 07 71 16 05 97
 et sur le site www.nbjstours.fr
 Les cours de goshin do (protection du corps) reprendront à la rentrée 2022-2023, les vendredis. Salle à confirmer.

ANNIVERSAIRE



Pour continuer les festivités de notre 10^e année, nous vous proposons deux rendez-vous au mois de septembre, à commencer par un repas champêtre le samedi 3 septembre, avec la participation de la confrérie de Saint Vincent de Vallères, au prix de 29 €. Puis, notre soirée années 80 qui aura lieu le samedi 24 septembre avec la présence du groupe Oasis, au prix de 45 €.

Nous communiquerons sur l'ouverture des réservations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page .



SPORT SANTÉ

Avec Agir Sport-Santé



L'accès au Sport-santé débute souvent par une activité physique adaptée, une remise en mouvement et redécouverte de son corps, telle que de la gym douce, stretching Sophrologie et marche douce ou un programme passerelle individuel au sein de notre Maison Sport-Santé Ouest Touraine.

Notre association invite ensuite ses adhérents à découvrir de nouvelles activités collectives, ludiques et diversifiées : Danse-thérapie, Gym-santé, aquagym, renforcement musculaire, Marche active, Initiation à la course à pied et Jeu/découverte.

Au travers de ces activités les pratiquants retrouvent le plaisir de partager des moments sportifs avec un accompagnement adapté et sécurisé : Foot adapté, Volley assis, Badminton adapté, course d'orientation, Voile, Tennis-santé, Rugby-Santé...

Enfin, nous sommes extrêmement heureux et fiers d'accompagner certains d'entre eux jusqu'au dépassement de soi et l'expression de la combativité, qui est leur quotidien pour lutter contre la maladie, cette fois-ci au travers du Sport-santé, en équipe ou en individuel mais soutenue par un collectif soudé. Six de nos adhérents ont ainsi participé au tout premier Triathlon-Santé le 1^{er} Mai à Joué-lès-Tours ! Prochain défi le 17 juin course Santé à Langeais, pensez à vous inscrire !

Bravo à chacun de nos adhérents, et merci à l'ensemble de nos bénévoles et partenaires pour votre soutien.

Les textes publiés ci-dessous n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « EXPÉRIENCE ET RENOUVEAU POUR CINQ-MARS »

Comme nous n'aurions pas assez d'une page pour répondre à des critiques peu constructives, mensongères ou hors contexte de l'opposition, nous faisons grâce à nos lecteurs de polémiques stériles pour nous consacrer aux activités pour lesquelles nous avons été élus :

Dans des circonstances exceptionnelles on peut bien sûr revoir les priorités et sortir de notre feuille de route, mais seulement pour des réalisations qui seraient urgentes et indispensables pour la majorité de nos concitoyens.

Nous avons relancé l'étude de l'extension du gymnase en veillant à ce que sa vocation omnisports

permette au mieux de satisfaire différentes activités sportives, ceci afin de répondre aux attentes du plus grand nombre.

L'amélioration, aux plans de l'esthétique et de la sécurité, de nos entrées de ville, entre dans une phase de réalisation en fin d'année pour l'entrée sud (côté BONNA SABLE). L'entrée Est à La Farinière se prêtera à des aménagements de pique-nique et de promenade ; l'entrée Ouest (vers Langeais) sera plus dédiée, avec son arborétum, à un parcours de santé pour tous les âges.

La vitesse excessive des véhicules de tout genre sur la commune fait l'objet de nombreuses plaintes

et nous demanderons à nouveau à la Gendarmerie de venir plus souvent pour faire respecter les limitations. Nous regrettons que le sens civique et le souci de la sécurité de tous ne suffisent pas et que seule la « peur du gendarme » soit efficace. C'est avec motivation et votre soutien que nous pourrions réaliser toutes ces actions. Nous vous souhaitons à tous une belle période estivale.

**Les élus de la Majorité municipale
« Expérience et Renouveau »**

LES ÉLUS DE LA LISTE « CINQ-MARS À VENIR »

Les questions à l'ordre du jour du conseil municipal font l'objet d'un examen en amont en commissions municipales. Nous avons notre rôle à accomplir en défendant aux mieux vos intérêts, sans systématiquement vouloir nous opposer, notre but étant de vous servir ; Nous avons besoin de renseignements précis lors des différentes commissions municipales, Force est de constater, que lors de ces commissions, nous n'avons pas tous les éléments pouvant nous positionner sur la décision votée en conseil municipal. L'art 4 du règlement intérieur précisant pourtant, dans l'accès aux dossiers « art 2121-13 CGCT, tous les membres du

conseil a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune, qui font l'objet d'une délibération. » Tout comme l'art 2121-13-1 CGCT, qui stipule, que la commune doit assumer la diffusion de l'information auprès de ses membres élus par les moyens matériels, qu'elle juge les plus appropriées. A notre demande, nous réclamons un compte rendu précis de chaque commission, avec la présence élargie de chaque élu. Nous sommes à l'écoute de vos problèmes. Dernièrement nous étions en désaccord avec la majorité, concernant un projet de construction dans le secteur de l'audière. A ce sujet, nous

avons rencontré un collectif, représentant une trentaine de familles concernées, constatant que ce projet était incohérent avec, notamment la destruction de soixante d'arbres, orchidées sauvages, et mise en danger de l'écho système. A l'heure où tout le monde parle d'écologie et d'espace vert et floral, nous espérons, que la majorité reviendra sur sa décision. Vous pouvez nous contacter cinq-mars-a-venir@outlook.fr ou sur facebook.

Les élus de la liste « Cinq-Mars à venir »

LES ÉLUS DE LA LISTE « VIVRE À CINQ-MARS-LA-PILE »

Depuis des mois, nous constatons des problèmes de gestion : le parking de la gare est envahi par des herbes hautes, surtout les places pour personnes à mobilité réduite ; pour pallier le manque d'effectif, le personnel communal est secondé par des sociétés privées, mais aussi par l'Adjoint au Maire des espaces verts dont ce n'est pas le rôle. Se pose également le sujet du non-respect de l'entretien des locaux de la part de certains usagers.

Peut-être avez-vous appris par la presse qu'un espace naturel est menacé dans le lotissement de l'Audière. Le projet municipal prévoit le partage

en trois lots, les habitants craignent des logements à trois étages. Nous soutenons leur action.

La Poste est victime de fermetures régulières à cause de remaniements de dernière minute, il serait judicieux de définir des jours d'ouverture afin que les usagers s'organisent.

Suite aux actes de vandalisme du mois de mars sur des véhicules stationnés sur le parking de la gare, nous souhaitons étudier le budget pour une solution de sécurité adaptée (vidéosurveillance).

Un projet de salle couverte pour le Tennis a été évalué et malgré une possible subvention régionale, le coût global reste élevé et ne couvrirait pas tous

les besoins. Nous voudrions la mise en place d'un vote participatif pour imaginer ce projet structurant et permettre d'aider l'initiative des élus.

Nous sommes engagés à préserver l'intérêt général pour toute la collectivité avec la plus grande transparence. Toutefois, nous constatons un manque de clarté concernant entre autres des marges prévisionnelles du budget et le choix des entreprises pour les travaux réalisés. Le Conseil Municipal doit rester un lieu de débat pour trouver ensemble et démocratiquement les meilleures solutions pour nos administrés.

L'équipe de Vivre à Cinq-Mars-la-Pile





Benjamin PHILIPPON Avocat

*Droit administratif - Droit pénal
Droit de la famille
Droit du permis de conduire*



3 rue Racan - **37130 Langeais**
Sur rendez-vous : 02 47 43 50 48
www.avocatphilippon.fr



BOSSY.J

charpente
couverture



> Maison ossature bois > Isolation et bardage extérieur
> Velux, lucarnes > Préau, terrasse bois...



02 47 96 31 08
ZI Nord - 37130 LANGEAIS
bossyje@outlook.fr - www.charpente-bossy.com



Taxi Annie

Véhicule 7 places climatisé - Toutes distances
Transports scolaires - Transports malades assis

Commune de stationnement : CINQ-MARS-LA-PILE

7 Jours/7 - 06 28 97 59 45

CONTACTEZ-MOI : Annie Bontemps - 37130 Cinq-Mars-la-Pile
annie.bontemps22@orange.fr

TU ES CURIEUX ET TU AS L'ESPRIT D'INITIATIVE

TU AIMES VALORISER TON TERRITOIRE ?

TU VEUX MENER DES PROJETS EN ÉQUIPE ?

LE **BTSa DATR** EST FAIT POUR TOI

100% Alternance

2 statuts possibles : Scolaire (S) ou/et Apprenti (A)

Nos Formations

- S • 4ème, 3ème E.A.
- A S • CAPa Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural
- A S • Bac Pro. Technicien Conseil Vente en Alimentation et Boissons
- A S • Bac Pro. Services Aux Personnes et Aux Territoires
- A S • BTSa Développement, Animation des Territoires Ruraux

LAVENTURE OUVRIANT.FR

MFR
CULTIVONS LES RESSOURCES

Maison Familiale Rurale "La Noria"
37190 Azay-le-Rideau - www.mfr-azay.fr

Contact : 02 47 45 96 90 - mfr.azay@mfr.asso.fr

Formation par alternance à AZAY-LE-RIDEAU

Emmanuelle ANCELIN

Réflexologue
Plantaire et palmaire



Relaxe les tensions et le stress
Aide à rétablir l'équilibre naturel de l'organisme
Améliore la circulation sanguine et lymphatique
Maintien le corps en bonne santé par sa **fonction préventive**



Sur rendez-vous
à Mazières-de-Touraine :
06.95.72.05.38

emma.reflexologie@outlook.com
www.emma-reflexologie.com

f Emma Réflexologie
@emma.reflexologie

Entrepreneur individuel



32 rue Eugène Durand
37 000 TOURS

Pour devenir **annonceur**
Contactez-nous

02 47 20 40 00

www.projectil-sogepress.fr



17 rue des Fonchers - 37190 DRUYE
valde Loire@tppl.fr Tél. 02 47 96 76 64

www.tppl.fr